

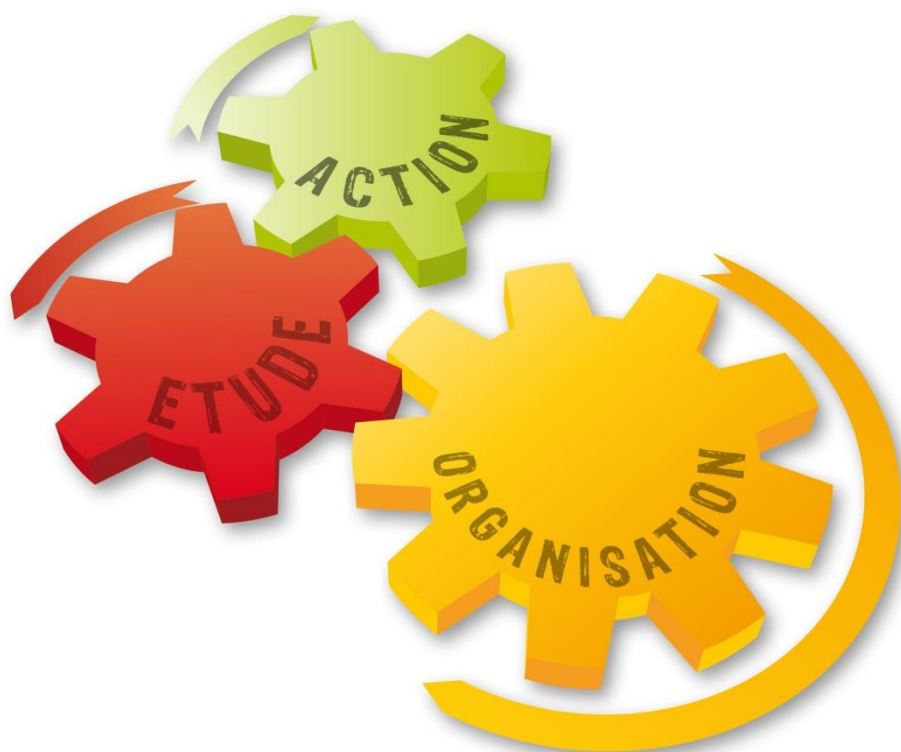
La Coopération

Romans sur Isère - 26



CANDIDATURE

Agrément *espace de vie sociale*



MAI 2018

SOMMAIRE

Préambule	3
Du <i>fil des quartiers</i> – Romans 2016 à la consolidation du projet commun de la <i>Coopération</i> en Espace de vie sociale 2018	
La vision commune partagée	
La <i>Coopération</i> , une communauté d’actions	
Le socle d'existence commun – <i>Ce que nous sommes</i>	5
Fondamentaux	
Fonctions et postures	
Modalités d’intervention	
Méthodologie	11
Diagnostic social de la Ville	21
Ancrage territorial	
Les thématiques	
Des partenariats locaux	
L’utilité sociale d’actions collectives et coopératives	30
Objectifs	
L’évaluation conçue comme un processus	
Vers un changement d’échelle	
Le projet social	34
L’arbre à objectifs de la <i>Coopération</i>	
Les fiches actions	
Une gouvernance singulière	40
Les richesses humaines	41
Organigramme	

Préambule

Du *fil des quartiers* en 2016 à la consolidation du projet commun de la *Coopération en Espace de vie sociale* en 2018

***L'ISERE est bien commun défilant comme un lien territorial,
un fil pour tisser l'intégration collective et citoyenne des familles.***

Les 3 maisons de quartiers-centres sociaux de Romans se sont lancées dans la perspective nouvelle de mener une réflexion commune pour agir ensemble dans la complexité et l'incertitude en 2016. Cet aller-retour entre les habitants dans leur périmètre d'action a permis de réaliser qu'elles sont parties intégrantes d'un éco-système plus global qu'est le bassin de vie Romanais. Face aux enjeux liés au développement durable et munies d'une ambition plus ouverte, il paraît désormais nécessaire de prendre en compte cet éco-système dans son ensemble lorsqu'il s'agit d'aborder le rôle des maisons de quartiers.

Cette prise de conscience engendre une nouvelle grille de lecture qui se décline en trois points :

- *la volonté de mener des actions qui répondent à la fois aux enjeux des habitants du périmètre des maisons de quartiers mais également bénéfiques à l'ensemble du territoire*
- *le souci de la bonne insertion des quartiers – habitants, modes de vie, activités – dans cet éco-système. C'est pouvoir accompagner socialement le changement de comportement souhaitable des citoyens au regard de leur impact sur l'environnement*
- *la prise en compte des problématiques du territoire Romanais dans son ensemble.*

Les 3 projets centres sociaux et le projet d'espace de vie sociale de l'Accorderie, et la création du projet de coopération territoriale permet aujourd'hui à chacune des associations de rayonner dans son action renforçant ainsi le collectif d'acteurs.

La vision commune partagée

Viser la transformation, l'utilité et l'innovation sociale, c'est proposer une orientation politique aux effets positifs sur un territoire pour améliorer la qualité de vie des personnes durablement. Elle concerne donc des domaines très larges : social, environnement, culturel, éducation, changements sociétaux, économie... Elle est liée à la nature des actions qu'elles réalisent, mais également à leurs processus de mise en œuvre et à leurs modes de fonctionnement et dysfonctionnements.

C'est une notion à construire collectivement. Son intégration dans les politiques publiques est une démarche volontaire qui prend son sens et sa force dans la participation du plus grand nombre. Cela ne doit pas se résumer à la création d'outils. C'est bien le processus de mobilisation des acteurs et de co-construction qui est central.

L'action des 3 associations permet d'organiser le cheminement avec les salariés et les partenaires repérés de la vision proposée par les élus, et soutenue parallèlement par les personnes ayant du recul que sont les adhérents. Mettre en commun les réflexions, les questions, les réponses serviront la dignité, la démocratie et la solidarité !

C'est déployer un processus de coopération considérant le vivre ensemble comme contraint au regard d'un ensemble à vivre qui, lui, active l'accès aux droits fondamentaux humains, à la cohésion sociale, la solidarité, la sociabilité pour comprendre les quartiers et leurs environnements.

Concilier le social, l'économie et l'écologie paraît soutenable pour cette mise en œuvre prenant en compte : l'écosystème, l'infrastructure matérielle, les risques, l'esthétique, le confort, les flux, le patrimoine bâti et naturel, les biens communs, les services et espaces publics.

Fondamentalement, nous pouvons estimer que nos associations travaillent au bien commun dans la mesure où nous contribuons par nos actions au respect des droits fondamentaux de la personne humaine, avec une démarche de solidarité, de démocratie interne et de responsabilité par rapport au bien commun de l'humanité.

La *Coopération*, une communauté d'actions

La *Coopération entre 3 lieux* est née en 2015 dans un contexte de crise et de changement, ouvrant la voie à une période de transition basée sur la coopération. Composée des 3 centres sociaux – maisons de quartier de la ville, elle est rejointe en novembre 2017 par un espace de vie sociale, l'Accorderie. Collectivement, elle œuvre dans une **stratégie d'impact collectif. Son organisation est socialement innovante.**

En 2018, la *Coopération* participe à plusieurs projets d'envergure : Start UP de territoire, TIGA, Etude d'impact Avise-FONDA-Labo de l'ESS,...



Dans un premier temps, la *Coopération* a consisté à créer des corridors sociologiques, véritables **ponts de solidarité**. Rapidement, la *Coopération* **initie une dynamique citoyenne de transformation sociale, soutenable à l'échelle du territoire romain**. L'éducation populaire nous ressemble et nous rassemble afin d'imaginer de nouveaux partenariats, avec l'ambition de porter un projet global et politique qui rénoverait sa place dans la Ville.

En 2016, les associations renforcent leur interdépendance tout en conservant leur identité et leurs fondamentaux de proximité et **restant un relai quotidien**. Elles consolident pendant 2 ans la *Coopération* et provoquent les rencontres et actions avec les adhérents des associations.

Pour que ces actions soient considérées comme d'intérêt général, il faut qu'elles soient reconnues par les partenaires institutionnels publics. C'est l'intérêt de la candidature à l'obtention d'agrément *d'espace de vie sociale* avec la CAF 26, la Ville, la Fédération des centres sociaux et chacune des associations.

UNE VISEE

La volonté politique affirmée par cette coopération des 4 associations est de participer, à partir de la mobilisation locale des habitants, au développement global du territoire. Une vision stratégique de transformation, d'utilité et d'innovation sociale améliore la qualité de vie des personnes durablement. La *Coopération* façonne un alliage entre la dynamique ESS, les collectivités et les publics fragilisés.

Le socle d'existence commun – *Ce que nous sommes*

Fondamentaux

Le postulat de départ est : les personnes sont capables de se développer, et développer des actions à partir de leurs potentialités, de leurs capacités, de leurs ressources, de leurs solidarités et de leurs savoir-faire pour durer. Nos associations accompagnent les habitantes et les habitants d'un territoire vers une transformation sociale en s'appuyant sur la mise en œuvre du concept DPA - Développement du pouvoir d'agir conjugué pour une transition active, durable, vivable et viable. « *Pour les biens communs ? comme un ?* ». Nos associations se (re)trouvent sur un socle commun d'existence.



Affiliées à la Fédération des Centres Sociaux locale et de France, les 4 associations se réfèrent à la charte fédérale des centres sociaux définie comme « un foyer d'initiatives porté par les habitants associés, appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire ». Nos 3 valeurs fondatrices guident l'action.

– LES VALEURS

La dignité humaine :
reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des centres sociaux.

La solidarité : considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est à dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des centres sociaux.

La démocratie : opter pour la démocratie, c'est, pour les centres sociaux, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.

– 3 PRINCIPES D'INTERVENTION AGISSANT POUR L'EMPOWERMENT

115 passeports utilisés par des personnes éloignées des pratiques culturelles et découvrant le covoiturage et le partage.



Développement durable

Transmission culturelle



Un comité de rédaction composé de 14 habitants engagés pour une émission radio hebdo : expression, rubriques (DD et culturelle) & montée en compétences des habitants.

Education populaire



Une agora en bois de récup' conçue pour débattre de questions quotidiennes dans l'espace public.

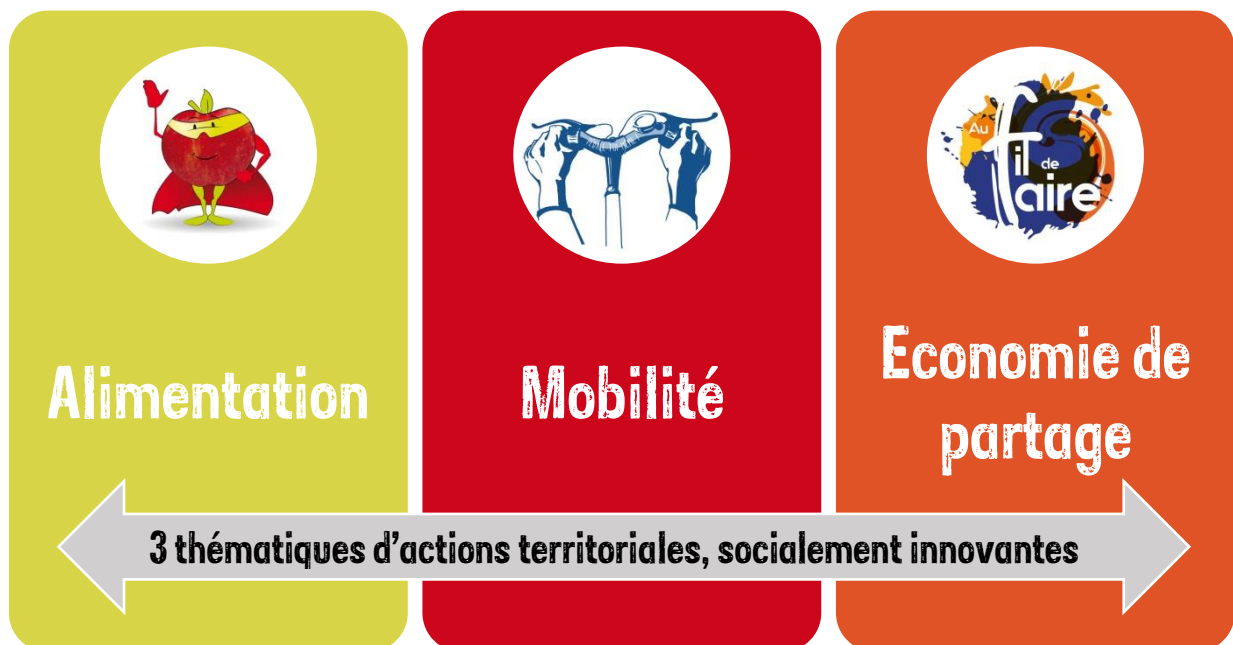
Education Populaire : L'éducation permet à chacun de transformer son expérience en savoir, en expression pour se construire un pouvoir d'agir sur son environnement. C'est ouvrir sa capacité aux interrogations proposant de trouver sa place.

Transmission culturelle : La culture ne se réduit pas à sa dimension artistique mais englobe tout ce qui permet, individuellement ou collectivement, d'appréhender le monde et les rapports sociaux pour se construire et agir. L'accès à la culture contribue à la formation du citoyen et constitue un garant pour la démocratie.

Développement durable : D'autres manières de penser le développement existent, des manières plus soutenables et respectueuses à la fois des humains et de la planète, plus créatives plus coopératives que compétitives. Ces nouvelles approches ouvrent un espace pour repenser simultanément la manière de gérer des ressources, marchandes ou non, et de s'organiser, d'inventer de nouvelles règles pour faire face aux besoins de la société secouée de crises aux conséquences multiples, sanitaires, économiques et sociales

– DES THÉMATIQUES D'ACTION

Fin 2016, *la Coopération* définit communément des priorités complémentaires et cohérentes, socialement innovantes, sur le bassin de vie romain pour 2017 – 2020.



Les associations définissent les portages des thématiques par compétences

- ✓ Le soutien à l'émergence de *la Coopération* et à l'étude d'impact social par la CAF 26 sont portés par la Maison de quartier St Nicolas.
- ✓ La conserverie mobile et solidaire est administrativement portée par la Maison de quartier des Ors.
- ✓ Et les actions dédiées à l'économie de partage sont portées par la Maison citoyenne.

Fonctions et postures

5 Fonctions des associations sur le territoire et avec les habitants¹

Animation de la relation élus-citoyens – la *Coopération* favorise le dialogue entre des habitants et des décideurs afin de garantir la capacité des habitants de participer à l'élaboration des politiques publiques locales (posture d'espace intermédiaire pédagogique)

Animation du réseau des acteurs – le centre social réunit et anime le réseau des acteurs locaux autour d'une question territoriale (la jeunesse, la veille ...) - où notre rôle est d'apporter des méthodes qui vont favoriser le partenariat, l'émergence de l'intérêt commun.

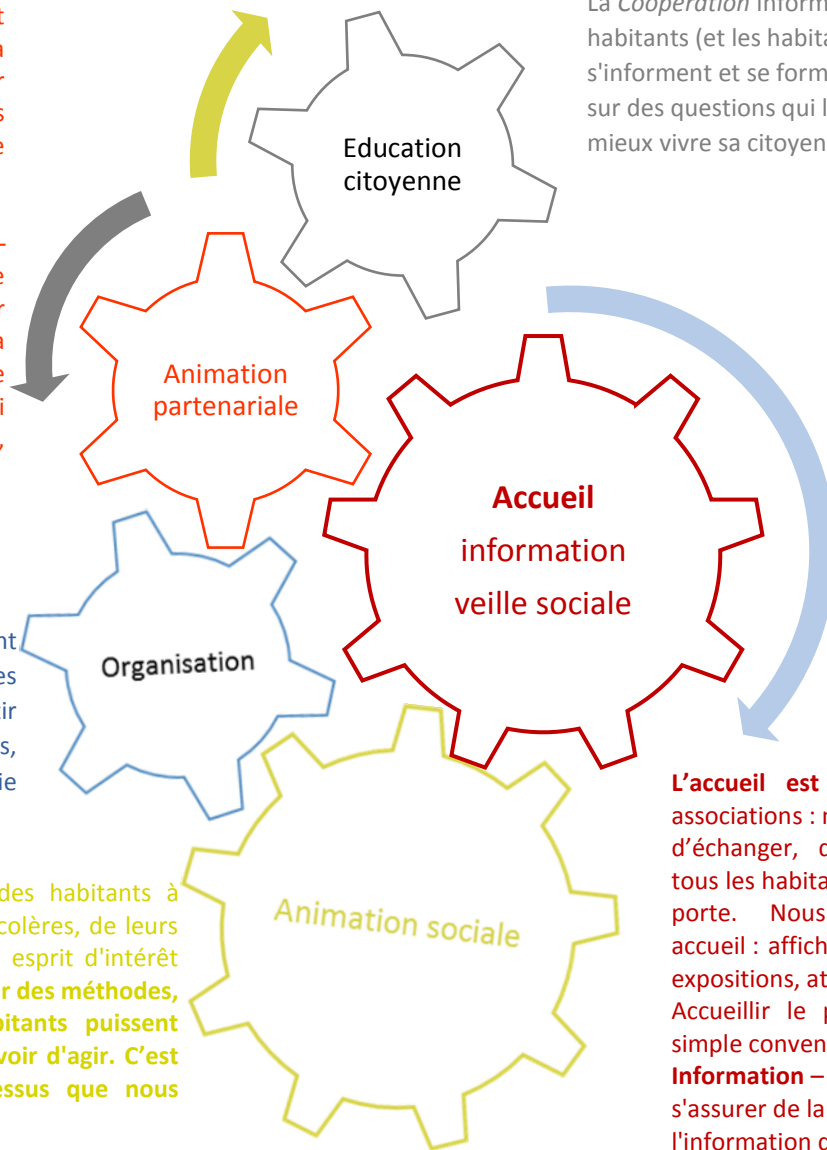
Les associations organisent et font vivre des activités et services utiles pour les habitants construits à partir d'expressions d'habitants (enquêtes, diagnostics, besoin exprimé, envie énoncée... par plusieurs).

C'est accompagner les actions des habitants à partir de leurs attentes, de leurs colères, de leurs envies, de leurs intérêts dans un esprit d'intérêt collectif – **notre rôle est d'apporter des méthodes, des moyens pour que les habitants puissent développer leur action, leur pouvoir d'agir. C'est l'accompagnement de ce processus que nous engageons avec les habitants.**

Animation de la vie locale : nos associations sont des acteurs de l'animation de la vie sociale. Elles agissent tout au long de l'année en proximité des habitants, des cycles d'animations.

Animation parentale – Les associations mettent en œuvre des actions en lien avec la diversité de réalités familiales (familles mono-parentales, en couple, recomposée, ...). Les situations vécues sont aujourd'hui complexes et nous obligent à travailler sur des champs très variés.

La *Coopération* informe, forme les habitants (et les habitants s'informent et se forment entre eux) sur des questions qui les intéressent mieux vivre sa citoyenneté.



L'accueil est un pivot dans les associations : nous prenons le temps d'échanger, d'informer, d'orienter tous les habitants qui franchissent la porte. Nous animons l'espace accueil : affiches et des partenaires, expositions, ateliers, rencontres... Accueillir le public n'est pas une simple convention.

Information – c'est à la fois s'assurer de la bonne diffusion de l'information du centre social et de la mobilisation des habitants. Nos associations informent à la fois sur ses actions mais également de celles de leurs partenaires.

Veille sociale - l'accueil nous amène à écouter, recueillir les besoins des habitants, les transmettre. Notre ancrage dans les quartiers nous permet de connaître et vivre le quartier où nous sommes implantés. Les associations identifiées comme des lieux d'accueil où les habitants peuvent exprimer leurs problèmes quotidiens, leurs idées, leurs envies dans la bienveillance

¹ Basé sur l'outil URACS « Quelles fonctions ? Quelles postures sur son territoire et avec les habitants » – mai 2015

En plus de ces 5 fonctions « socles », le centre social est également un acteur à part entière qui peut prendre position, qui peut engager des partenariats ou être un contre-pouvoir productif sur son territoire.

4 Postures des associations sur le territoire et avec les habitants

Les associations se trouvent habituellement dans 4 postures différentes :

Organisatrice

A l'émergence d'un besoin exprimé par des habitants, l'association peut être organisatrice d'une activité, d'un service sur le territoire. Les habitants peuvent contribuer à la construction de cette activité ou de ce service mais c'est l'association qui porte la mise en œuvre et le suivi. Dans les phases d'évaluation, les habitants peuvent également être partie prenante.

Animatrice

L'association anime une activité, un projet, une action – toujours à partir de l'expression d'habitants - mais cette fois-ci, elle le fait AVEC les habitants concernés.

Certaines tâches sont gérées par plusieurs personnes d'un groupe.

L'action a un intérêt collectif. *Faire ensemble pour soi dans le groupe.*

Médiatrice

L'association favorise, voire anime, le lien entre des habitants et des décideurs ou entre des partenaires dans l'objectif de réaliser un projet commun sur le territoire. Il favorise le lien, le débat, permet la rencontre, propose éventuellement des médiations en cas de conflit... L'association est un espace intermédiaire pédagogique : il permet la rencontre et le dialogue.

Passeuse

L'association accompagne un collectif d'habitants qui a un projet / qui souhaite agir face à une « situation problème » vécue. Il est « ressource » pour le groupe – il facilite la réalisation du projet ou de l'action.

L'association n'est pas au centre du projet ou l'action d'intérêt général. *C'est Faire ensemble au-delà des intérêts de chacun dans le groupe.*

Modalités d'intervention

Il s'agit ici de décrire **comment** nous mettons en place les fonctions.

ACCUEILLIR

La *Coopération* mène l'ensemble de ses actions dans un esprit de convivialité et de solidarité. La convivialité est un maillon indispensable qui devient un outil pour favoriser l'accueil, le plaisir de vivre ensemble, de chercher des équilibres nécessaires à établir une bonne communication, un échange sincère dans une réunion,... La convivialité correspond au processus par lequel on développe et assume son rôle d'habitant, ceci s'associant souvent au partage alimentaire (jus, café, thé...), faisant vivre ainsi le lien social.

L'accueil est, pour nous, une qualité sociale avant d'être une qualité individuelle. Cette pratique à la fois ordinaire et complexe est une interaction essentielle entre la maison de quartier et les habitants qu'elle reçoit.

ECOUTER

Avoir une écoute des habitants et du territoire permet d'être dans la veille sociale permanente. Pour cela, les associations mettent en place des stratégies d'écoute et des outils pour collecter, reporter et analyser ce qu'ils entendent ou ce que l'on vient leur dire.

L'écoute active, c'est une technique de communication qui consiste à porter une attention à l'autre dans la bienveillance. Cela suppose :

- d'exclure ses propres idées préconçues et toutes tentatives d'interprétation,
- d'adopter une attitude physique de disponibilité,
- laisser autrui s'exprimer sans l'interrompre,
- le questionner (questions ouvertes),

- l'inciter à préciser le cours de sa pensée, lorsqu'elle est imprécise ou trop générale,
- lui donner de nombreux signes visuels et verbaux d'intérêt,
- reformuler ses propos avec ses propres termes, puis avec les nôtres, témoigner de l'empathie,
- confirmer sa bonne compréhension
- rester neutre et bienveillant.

2 types déclinés dans l'écoute active :

L'écoute large. Il s'agit d'aller écouter les habitants sur des temps dédiés ou non - là où ils vivent, là où ils se retrouvent – pour tenter d'identifier les problèmes qu'ils évoquent, les situations problèmes, les « épines dans le pied » qui les empêchent de vivre bien.

L'écoute orientée. Lorsque la maison de quartier (en CA, en équipe) a identifié une « situation problème » potentielle, il s'agit d'aller la vérifier, de voir si elle concerne d'autres personnes et surtout de voir si un groupe est prêt à se mobiliser pour tenter d'agir sur celle-ci.

L'écoute active mise en place est particulièrement importante pour les personnes isolées, en détresse sociale ou stigmatisées. Cette écoute se fait à la fois dans les locaux mais aussi sur les actions où les associations vont à la rencontre des habitants, près de chez eux. Cela conduit également à la fonction de veille sociale. L'écoute permet de construire le projet social et des actions adaptées à la réalité du terrain, d'identifier les questions sociales qui se posent sur le territoire, mobiliser les personnes concernées.

FAIRE AVEC ET CRÉER DU LIEN

En tant qu'association de la *Coopération*, il est important pour nous d'agir *avec* les habitants et non *pour* eux. Nous nous adressons aux personnes concernées par la problématique définie avec elles (besoins et attentes) et aux habitants qui se sentent impliqués – souvent ces personnes agissent de manière solidaire et pour l'intérêt collectif. La problématique définie avec les habitants ainsi que les modalités d'actions qui y répondent s'élaborent selon les principes et les valeurs de nos associations. C'est dans cette perspective de participation et d'accompagnement que fonctionnent. L'action collective est génératrice de lien social.

L'ANIMATION SOCIALE, DES GESTES PROFESSIONNELS PRÉCIS

L'animation sociale a pour objet partagé de transformer les rapports à soi (transformation personnelle, épanouissement) et les rapports sociaux (transformation sociale, émancipation) à travers des formes d'actions collectives (activités, projets, instances) interprétées dans le cadre d'un projet social (qui définit les transformations à engager en priorité) puis transférées dans l'environnement (valeur sociale).

Animer un groupe de personnes d'horizons différents, animer une réunion de partenaires et d'habitants, accompagner les habitants dans un processus, animer dans l'espace public... nécessitent des savoir-faire, mais aussi des savoir-être spécifiques et les gestes professionnels sont précis surtout lorsque nos réunions visent à favoriser l'émancipation et la transformation sociale.

Pour cela, les équipes salariées sont formées et elles peuvent comme les administrateurs ou les bénévoles se former aux différentes techniques d'animation (d'activité, de projet ou d'instance) grâce au lien que nous avons avec la Fédération des centres sociaux de la Drôme.

ALLER VERS... ET FAIRE VENIR

Les associations de la *Coopération* sont des structures de proximité, au plus près des habitants. Il s'agit pour elles non seulement de proposer des actions, des animations dans les locaux, accompagner les initiatives des habitants mais aussi d'aller à la rencontre des habitants au sein même des quartiers, plus près de chez eux. Cette démarche d'*aller vers* est au cœur de notre démarche et apparaît très importante pour toucher des personnes isolées ou qui ne viendraient pas spontanément à notre rencontre.

Les associations ont également cette posture d'« aller vers », lorsqu'il permet à d'autres organismes de s'approcher des habitants (mise à disposition de locaux).

COOPÉRER

Coopérer est une façon particulière de travailler ensemble. Nos associations visent la coopération avec les autres acteurs. Coopérer signifie le fait d'agir ensemble en vue d'un objectif commun. Ce qui implique qu'un but commun soit partagé entre les acteurs et des conditions à respecter.

- La 1^{ère} condition est l'existence d'une forme d'intention partagée. Les acteurs qui coopèrent doivent être mutuellement conscients de l'objectif commun poursuivi et chercher à ajuster leur comportement l'un à l'autre.
- La 2^{ème} condition veut que la coopération repose sur ce qu'on appelle des « motivations mixtes », c'est-à-dire que les gens doivent avoir une raison de coopérer, mais aussi une raison de ne pas le faire. Cela doit être acceptable par tous.
- La 3^{ème} condition, c'est la mise en place d'un langage commun, le « liant » de la coopération. Un objectif doit être commun, des intérêts peuvent être divergents, et il est important qu'il y ait une entente sur la définition des termes utilisés pour parler de cet objectif commun ou de ses intérêts divergents. Le but n'étant pas la convergence d'intérêts, mais une invitation à la compréhension de la réalité de l'autre, débouchant alors sur une décision.

L'ensemble des actions s'inscrivent dans ces valeurs, ces principes, ces fonctions et modalités d'intervention contribuant à la cohésion sociale des quartiers et de la Ville.

Nous proposons une adhésion à une association ouvrant aux actions de la *Coopération*.

Méthodologie

« QUAND ON COMPREND CHAQUE PARTIE D'UN ENSEMBLE, ON FINIT PAR COMPRENDRE LE TOUT »

Introduction

« *Au Fil des quartiers* », c'est le nom de la démarche de renouvellement des 3 projets centres sociaux menés en 2016 : ce sont 3 quartiers de la ville qui coopèrent, créant ainsi l'émergence et les fondements de la *Coopération*.

La *Coopération* s'appuie sur :

- 1- Les renouvellements des demandes d'agrément « centre social » établis en 2016 qui consistait à associer les habitants à toutes les étapes de la démarche pour construire son diagnostic social. Et le diagnostic de l'Accorderie en 2017
- 2- L'ensemble des rencontres des différents groupes et espaces de la *Coopération* (cf. gouvernance de la *Coopération*) depuis l'automne 2016.

L'instance de la *Coopération*, la Localmotive entérine la demande d'agrément d'espace de vie sociale, en lien avec les 4 conseils d'administration.

Retour sur la méthodologie mise en œuvre :

L'originalité des 3 renouvellements d'agrément entre 3 centres sociaux d'une ville impulsée par la *Coopération entre 3 lieux* résidait dans le déploiement de :

- ✓ une méthodologie d'intervention et d'animation commune
- ✓ un échéancier de travail partagé
- ✓ une communication cohérente



Le *fil des quartiers* : un fil rouge que nous avons déroulé tout au long de l'année où nous avons tissé des liens, des idées, créé du maillage. Son lancement a eu lieu le 16 décembre 2015 et se déroule jusqu'à novembre 2016.

ETAPE 1 : COMITÉ DE PILOTAGE

Une instance a été créée pour conduire le projet *au fil des quartiers* : un comité de pilotage de 25 personnes. Il était composé de 6 habitants, 6 administrateurs, la Fédération des centres sociaux de la Drôme, les membres de la *Coopération* et 6 salariés (2 directions, 1 référent par Maison et 1 coordinatrice).

Le COPIL s'est réuni 8 fois de janvier à novembre 2016 pour donner l'orientation de ce travail commun :

- ✓ consulter et questionner les Romaniens et Romaines au cœur de leurs préoccupations sur des thématiques communes
- ✓ travailler en synergie dans le cadre d'une *Coopération*
- ✓ être visible sur l'espace public avec un mobilier réalisé et identifiable pour cette fonction ;

Ensuite, 2 groupes de travail opérationnels ont émergé :

- Un groupe de 5 professionnels en charge de l'organisation de l'animation sociale : 3 animateurs développement social local référent par maison, 1 direction et 1 coordination. Ce groupe s'est réuni régulièrement pour la mise en œuvre de ce projet.
- Un groupe de 6 professionnels en charge de la visibilité du projet qui a conçu le volet communication du projet : 1 direction, 2 communicants, 2 animateurs concepteurs et 1 coordination

ETAPE 2 : DIAGNOSTICS PARTAGÉS – LES TABLES DE QUARTIER CONCILIANT LES STATISTIQUES ET LES EXPERTISES

2.1 - Statistiques et expertise d'usage

Le 13 février 2016 a regroupé 38 personnes de statuts différents (les membres des 3 CA, les 3 équipes salariées, des habitants et des représentants d'associations) ayant une bonne connaissance du quartier, pour :

- ✓ présenter aux habitants un diagnostic du territoire à partir de données statistiques provenant de la CAF, du contrat de ville, de l'Insee, de l'étude des besoins sociaux CCAS,...
- ✓ établir les besoins identifiés des quartiers et de la Ville en fonction des problématiques observées et des publics qui la fréquentent quotidiennement. Ces besoins ont ensuite été regroupés par « thématique ».

Il a été décidé de :

- ne pas faire une entrée par « public » (enfance, jeunesse, famille,...) mais par une **approche transversale relevant des usages** ;
- **reconnaître l'identité et la spécificité des maisons de quartier** ;
- pouvoir aborder des questions dans chaque maison de manière plus approfondie avec leurs usagers ;
- pouvoir opérer sur les 3 quartiers, pilotés par une coordination à l'échelle de la Ville
- pouvoir opérer avec seulement 2 ou 3 maisons : sur des lieux en frontière des quartiers, sur des temps ouverts à l'ensemble des Romains.

Ce travail a permis d'établir la feuille de route des tables de quartier de mars à début juillet 2016.

2.2 - Tables de quartier pour recueillir l'expertise citoyenne

Pourquoi des rencontres dans l'espace public ?

Un espace public vit déjà de ses occupants, permanents ou éphémères : des habitants aux commerçants, des usagers aux agents des services publics. De multiples manifestations prennent place dans cet espace – régulièrement ou ponctuellement – partie intégrante, reconnue et admise de la vie locale : marchés, entrées et sorties d'école, rassemblements,...

Quelle relation entre celle-ci et nos interventions éphémères ?

L'usage exceptionnel de l'espace permet la transformation des liens, création de sens, des sens. C'est gagner un bout de liberté. Qu'elle s'impose par la surprise, ou qu'elle convoque puis accueille le public; qu'elle investisse un lieu ou opte pour l'itinérance... la proposition dans l'espace public constitue pour ses habitants et leur quotidien, un événement porteur de relations et d'interactions nouvelles, en une démarche qui, de fait, transforme les liens entre les occupants et l'espace public, voire entre les occupants eux-mêmes. C'est proposer de vivre un temps collectif, dans un bien commun.

C'est pourquoi nos associations ont fait le **choix de mettre en place des tables de quartier : rencontres sous forme de forum ouvert dans l'espace public.**

L'animation sociale : partir de l'expertise citoyenne

Sur le temps d'animation, les tables de quartier avaient pour objectif d'obtenir à travers les expériences et le vécu des habitants du territoire :

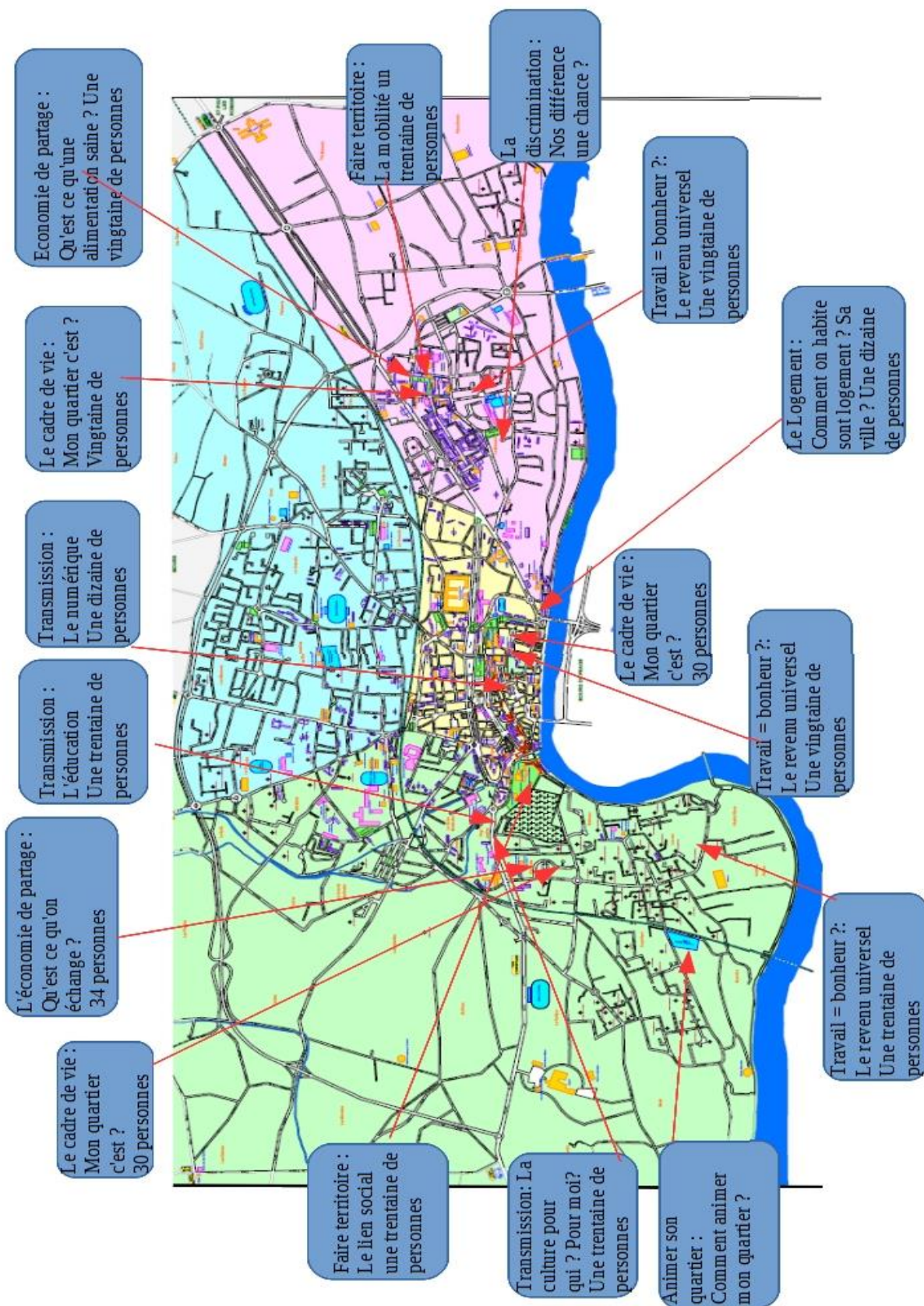
- ✓ leurs analyses du quotidien (causes, conséquences),
- ✓ leurs attentes et les envies qu'elles génèrent.

En effet, nos associations sont convaincues que les habitants qui vivent des situations difficiles sont capables d'établir une analyse à partir de leur propre histoire : expliquer pourquoi la situation est ainsi (constat) et qu'est-ce que la situation produit. Il y a donc en amont un travail de préparation de questions qui seront posées.

La table de quartier permet aussi d'être dans une démarche collective. La dimension collective créée de l'intelligence ! Nous avons suscité collectivement des pistes de solutions possibles.

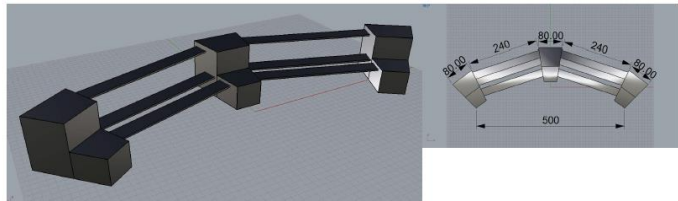
Nous avons proposé aux Romains de mars à juillet 16 tables de quartier avec 10 thèmes abordés. La participation a été fluctuante. La durée de l'échange était de 1h30-2h par rencontre. Ce sont au total plus de 400 personnes (adhérents, usagers ou non) qui ont participé.

Géographie des 16 tables de quartier dans la Ville

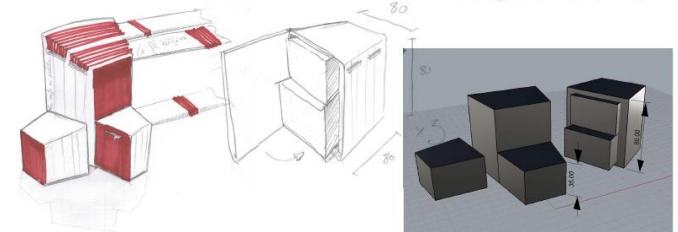


Création d'un espace de forum

L'idée était d'avoir un mobilier identifiable, rapide à poser, dans n'importe quel lieu, modulable, réutilisable... C'est ainsi que nous avons créé l'espace AGORA.



la réflexion avance



10 thématiques abordées :

1- Cadre de vie - 3 tables de quartier :

- ✓ Aux Ors, dans le parc des écureuils avec 34 personnes et de nombreux enfants.
- ✓ A la Monnaie, au sein de la maison de quartier (en raison des intempéries) avec 40 personnes environ.
- ✓ A Saint Nicolas, durant le petit déjeuner de la maison de quartier, une vingtaine de personnes étaient présentes.

L'éducation populaire a un véritable rôle à jouer pour questionner les valeurs de notre société et contribuer à ce qu'elle soit plus respectueuse et plus responsable du cadre de vie des habitants. C'est un aspect incontournable de la vie des Romains.

2- Economie de partage - 2 tables de quartier

La 1^{ère} table a été conduite par les 3 maisons de quartier, une trentaine de personnes présentes à cette rencontre, à la Maison de quartier des Ors.

L'économie de partage, appelée aussi économie sociale et solidaire, est un terme fréquemment utilisé dans les maisons. On constate plusieurs positionnements de compréhension. Parfois c'est un choix, un mode de vie : transformer le système économique, préserver la planète, agir pour une économie soutenable, ou encore valoriser les ressources locales, s'entraider, ... Mais c'est aussi avoir des bons plans pour consommer moins, faire du troc, de l'échange, du prêt, ... Et dépenser moins.

Devant cette diversité d'attentes, nous avons voulu connaître la réelle signification que les Romains donnaient à l'économie de partage, et comprendre davantage leurs besoins, leurs pratiques, leurs comportements.

Questions posées

- Comment voyez-vous votre quartier ?
- Qu'est-ce qui se passe sur mon quartier ?
- Quels sont les endroits que vous évitez ?
- Ceux que vous appréciez ? Pourquoi ? A cause de quoi ?
- Qu'est-ce que ça génère ? Comment vous sentez-vous dans votre quartier ? Pourquoi ?
- Qu'envisagez-vous pour changer les choses ? Quels espaces souhaitez-vous créer ? Ou modifier ?
- Comment rendre votre quartier plus agréable ?

Questions posées

- Qu'est-ce qu'on partage ? Pourquoi ?
- Que faut-il pour favoriser le partage ?
- Qu'est-ce qu'on échange, on prête ?
- Faut-il de la réciprocité ?
- Pourquoi parfois ça ne fonctionne pas ?



Dans l'économie de partage, l'alimentation a été définie comme une thématique à part entière. La table de quartier sur l'alimentation a été menée par les 3 maisons. 25 personnes ont discuté avec nous, à la maison citoyenne (intempéries), lors du marché de la Monnaie.

Devant l'augmentation des problèmes de santé liés à la « mal bouffe », l'augmentation des scandales alimentaires, le gaspillage alimentaire, le pouvoir d'achat, la méconnaissance des produits, l'équilibre alimentaire,... Souvent, l'alimentation est une variable d'ajustement dans le budget. Comment manger bien ou sain aujourd'hui ? Où acheter, quoi acheter, comment acheter ? Quelles attentes et démarches des Romains autour de la nourriture ? Nous avons souhaité connaître leurs comportements et actes d'achats de manière générale.

Questions posées

- *Qu'est-ce qu'une alimentation saine ?*
- *Qu'est-ce qu'un bon produit ? Lisez-vous les étiquettes ?*
- *Faites-vous la cuisine ? Qu'est-ce que bien manger pour vous ?*
- *Comment et où faites-vous vos courses ? Combien de fois par semaine ?*
- *Et le BIO qu'en pensez-vous ? Que peut-on faire pour bien manger ?*
- *Avez-vous des liens avec les producteurs ? Mangez-vous de la viande tous les jours ?*
- *Quelle part de votre budget consacrez-vous à l'alimentation ?*

3- « Travail = Bonheur ? » déclinée en 3 tables de quartier, regroupant entre 15 et 20 habitants chacune



La question du travail est au cœur de notre société. Nous passons aujourd'hui une bonne partie de notre vie à travailler pour subvenir à nos besoins. Le travail occupe de ce fait une place importante dans notre quotidien. Mais la conjoncture économique durcit la relation des français à l'emploi...

Questions posées

- *Qu'est-ce pour vous le travail ?*
- *Que feriez-vous si vous aviez un revenu tous les mois ?*
- *Quel serait le revenu minimum pour vous ? Quel impact a le travail sur votre vie quotidienne ?*
- *Le travail à la maison qu'en pensez-vous ?*
- *Pourquoi venir à la maison de quartier pour parler de l'emploi ? Vers qui vous tournez vous en cas de problèmes avec les employeurs ? Connaissez-vous vos droits ? Quel serait l'emploi de vos rêves ?*

- L'utilité sociale passe-t-elle nécessairement par l'emploi ? Les personnes qui n'ont pas d'emploi telles que les retraités, les bénévoles, les femmes au foyer, les chômeurs, les personnes en incapacité de travailler sont-elles considérées et se considèrent-elles comme ayant un emploi, une « utilité sociale » ? Quelles places ont-elles dans notre société ? Pas de travail = pas d'emploi ?

- Le travail et ses conditions. En raison du grand nombre d'habitants qui nous sollicitent quotidiennement sur des questions liées aux difficultés sur leurs postes, leurs relations aux équipes, leurs missions, horaires, déplacements... nous avons souhaité interroger les Romains sur leur quotidien qu'ils soient employés ou non.

4- Lien social et discrimination : 2 tables de quartier

Sur le lien social, cette table a été conduite par les 3 maisons de quartiers, elle a réuni une quarantaine de personnes. La rencontre sur les discriminations était portée par la maison citoyenne Noel Guichard avec une

quinzaine de participants. Par la suite, nous ferons le choix de concilier ces deux thématiques, le lien social étant un outil de lutte contre les discriminations.

Les Romanais se déplacent peu d'un quartier à l'autre. Les liens entre les habitants sont difficiles, parfois méfiants. Pourtant nous avons pu apercevoir une méconnaissance des quartiers et un sentiment de cloisonnement. Le chemin entre les Romanais et leurs quartiers existent bien, et qu'il fallait peut-être juste le motiver, l'identifier, le connaître. L'isolement des personnes est de plus en plus prononcé en particulier compte tenu de l'évolution de la population (personnes âgées et familles monoparentales en hausse).

L'affirmation de l'égalité et du principe de non-discrimination, constituent l'un des fondements de la démocratie et une valeur forte de nos maisons de quartiers. Face à l'augmentation des inégalités, des difficultés sociales et de la pauvreté, les habitants nous confient ressentir une augmentation de l'individualisme, des préjugés et des discriminations dans leur ensemble.

Afin d'échanger sur la question, nous avons créé un temps de rencontre et de discussion entre les Romanais. En effet, le lien social, n'est-il pas à ce jour, un des premiers outils de lutte contre les discriminations ?

Questions posées

- *Que dit-on de Romans ? Qu'est-ce qui nous sépare à Romans ?*
- *Qu'est-ce qui peut nous permettre d'être fier de Romans ?*
- *Pourquoi aller dans un autre quartier ?*
- *Avez-vous des amis dans d'autres quartiers ? Y allez-vous souvent ?*

Questions posées

- *Pourquoi les gens ont peur de la différence ?*
- *Pourquoi racisme = religion = foulard ?*
- *Comment peut-on lutter contre les préjugés et la peur de l'autre ?*
- *Qu'est-ce que c'est un préjugé ?*
- *Quel rôle peut prendre la maison de quartier pour lutter contre les discriminations ?*
- *Êtes-vous victimes de discriminations ? Quelles sont les causes ?*
- *Qui est principalement touché ?*

4- Mobilité : Cette table fut menée par les 3 maisons de quartiers et fut organisée, un jour de marché à la maison citoyenne Noël Guichard. Une quarantaine de personnes ont participé à ce temps fort.

Questions posées

- *Comment vous déplacez vous ?*
- *Où vous déplacez vous ?*
- *Comment faites-vous pour partir loin ?*
- *Sortez-vous le soir ? Accompagné ? Seul ?*
- *Mobilité et emploi ?*
- *Quels déplacements faites-vous entre les quartiers ? Le centre-ville ? Pourquoi ?*

Les Romanais se déplacent peu d'un quartier à l'autre. Nous avons pu apercevoir une méconnaissance des quartiers et un sentiment de cloisonnement fort pour certains. Nous avons ainsi choisi de discuter avec les habitants de la mobilité physique et psychologique, qui peut freiner la rencontre et le lien social entre les différents quartiers.

Questions posées aux Romanais :

Questions posées

- *Comment vivez-vous votre logement ?*
- *Est-ce que vous vous sentez bien chez vous ?*
- *Quel est l'habitat idéal pour vous ?*
- *Combien de logement avez-vous eu dans votre vie ?*
- *Que pensez-vous du logement social ?*
- *Avez-vous des soucis pour trouver un garant ?*
- *Connaissez-vous les droits et devoirs ?*

5- Habiter : Portée par la maison de quartier Saint Nicolas, réalisé en frontière entre le quartier Est et le Centre-ancien. Organisée devant la CAF entre 12h00 et 14h00, nous avons recueilli la parole d'une dizaine de participants.

L'habitat fait partie de nos besoins essentiels. Habiter est une part importante des budgets sur laquelle nous pouvons peu influencer (à l'exception des économies possibles sur les flux d'énergie). Avec la faiblesse des revenus moyens des Romanais, de plus en plus de personnes se retrouvent en grande difficulté pour payer ces

charges. Logements insalubres, problèmes de charges ou de relations complexes avec les bailleurs, le voisinage, ainsi que la mixité et les rythmes de vie différents accroissent les difficultés du vivre ensemble. Deux des trois quartiers sont classés « prioritaires ». Beaucoup d'usagers de nos associations vivent dans des logements à loyer modéré.

6- Numérique : Cette table de quartier a été portée par la maison citoyenne Noël Guichard et s'est réunie devant Fanal, où une quinzaine de personnes étaient présentes.

En 2016, il est devenu banal d'être ici et ailleurs, notre société est de plus en plus connectée et dépendante des outils informatiques. L'information nous arrive en continu, de toute part, si bien que tout est disponible en un clic sur la toile. Mais nous entendons aussi parler des dangers du numérique pour les enfants, de l'impact social qu'il peut avoir sur les adolescents, de l'utilisation intensive des réseaux sociaux ou encore de la fracture numérique.

Notre société serait de plus en plus cliver entre, d'une part les individus qui sont, ou se sentent, bien intégrés à la « société de l'information » et qui ont les connaissances nécessaires pour la suivre et, d'autre part ceux qui sont, ou se sentent, exclus de cette société, pour des raisons financières, générationnelles, ou idéologiques. Quoi qu'il en soit, des inégalités se creusent dans l'accès aux droits.

Les maisons de quartiers observent et vivent cette société en changement et nous souhaitons connaître et comprendre ce que vivent celles et ceux qui se situent sur la limite, qui tentent de la franchir ou au contraire d'éviter leur expulsion.

7- Transmission éducative : Cette table fut portée par les 3 maisons de quartiers et a réuni au parc François Mitterrand une vingtaine de personnes.



Questions posées

- A quoi sert l'éducation ? Comment la définissez-vous ?
- Comment nous éduquons nous ? Et pourquoi ?
- L'éducation ce n'est que pour les enfants ?
- Le système éducatif qu'en pensez-vous ?
- L'éducation populaire, au'est-ce aue c'est pour vous ?

Il est fréquent de confondre aujourd'hui, éducation et instruction. L'instruction, c'est l'acquisition de connaissances grâce à l'enseignement. L'éducation, c'est le développement de la capacité à être soi tout en étant avec les autres, à ménager ses relations avec eux, à participer à la vie sociale, à intérioriser la culture commune. La place et le rôle donné à l'instruction dans notre société est de plus en plus prégnante. Mais nous oublions souvent que le savoir et l'apprentissage ne passe pas uniquement par l'instruction. L'éducation populaire en est la preuve. La construction d'une pensée citoyenne peut être motivée par l'instruction civique, mais elle passe aussi par l'expérience personnelle, les relations sociales...

Il est certain qu'aujourd'hui l'école s'inscrit dans le parcours de vie des citoyens et les maisons de quartiers ont souhaité connaître l'opinion et les attentes que les Romains portaient sur l'éducation dans sa globalité.

Le temps de l'analyse par quartier et pour le projet commun :

Entre juillet et août, nous avons procédé à la mise en commun de l'ensemble des informations récoltées afin de les analyser et les synthétiser. Ce travail a été mené pour chaque association et pour le projet commun. Pour chaque table de quartier nous avons réalisé une frise qui met en relation : les statistiques, les constats des habitants, les faits et nous avons émis des objectifs opérationnels pour les maisons et des objectifs pour notre projet commun. (cf. annexes – frise d'analyse)

ETAPE 4 : PARTAGER ET DÉFINIR ENSEMBLE

Les orientations de chaque conseil d'administration

Les documents de synthèse par thématique et par maison ont été présentés en septembre dans chaque conseil d'administration élargi pour permettre d'échanger et positionner les orientations thématiques qui leur apparaissait comme prioritaire pour le quartier et leur maison de quartier.

Ainsi, **les 3 conseils d'administration ont validé le socle commun d'existence** et chaque conseil d'administration a défini des objectifs qui seront les axes majeurs de leur propre projet centre social.

Pour chaque axe, des objectifs opérationnels et des actions ont été établis en cohérence avec les diagnostics et les idées émises par les habitants.

Le partage et l'orientation du projet commun : l'émergence de la *Coopération*

Une matinée de priorisation sur le projet commun avec les Romanais à la cité de la musique s'est déroulée le samedi 1^{er} octobre réunissant une centaine de personnes adhérents, habitants, administrateurs et professionnels des maisons.

Cette rencontre avait pour vocation d'échanger sur l'intérêt d'être ensemble et mener des actions à l'échelle de la ville. Les participants se sont ainsi répartis sur 8 thématiques. Ils ont pu exprimer les motivations, les plus-values pour nos 3 associations, pour le territoire de travailler en commun sur un thème. Chaque groupe a identifié 2 ou 3 priorités à travailler ensemble.

Enfin un dernier temps d'échange a permis de partager les priorités de chaque groupe. Et un vote de tendance a permis de prioriser **pré-dessinant le futur projet commun** des maisons de quartiers.



ETAPE 5 : VALIDER

Les 3 conseils d'administration ont validé lors d'un inter-CA du 10 novembre 2016 :

- ✓ L'orientation commune : partage de la vision et socle d'existence
- ✓ La transversalité d'actions avec la culture, la communication et la mesure de l'impact social
- ✓ Le positionnement des thématiques communes d'actions et le portage
- ✓ La définition des étapes à venir

Tout le long de l'année 2016, les 3 centres sociaux ont fait état de l'avancée de leurs projets à la la Ville, la CAF de la Drôme et la Fédération des centres sociaux de la Drôme.

Le comité de pré-validation du 5 décembre 2016 réunissant la Ville, la CAF de la Drôme, la Fédération des centres sociaux de la Drôme et les 3 centres sociaux de Romans a permis de partager l'ensemble des 3 projets d'agrément ainsi que celui du projet commun de coopération territoriale.

ETAPE 6 : LA CONSOLIDATION DE LA *COOPÉRATION*

En 2017, c'est l'année 1 de mise en œuvre des actions de *la Coopération*. La gouvernance de la *Coopération* se consolide et s'élargit, et les groupes projets s'organisent sur le commun. Aussi, une nouvelle mission est créée quant à la mesure de l'impact social de la *Coopération*.

Simultanément, l'Accorderie de Romans intègre *la Coopération*, en complémentarité des actions définies.

Le 9 novembre 2017, la 1^{ère} AGORA est organisée. C'est un espace de dialogue sur les projets menés par la *Coopération* avec les 3 conseils d'administration, les équipes salariées, les adhérents et les partenaires. Près de 100 personnes viennent à la rencontre. Cette soirée est consacrée à renseigner la fleur de l'impact social des actions coopératives.

La dynamique de l'AGORA démontre l'élan porté par la *Coopération* comme une communauté d'actions développant des actions collectives à l'échelle d'un bassin de vie.

La *Coopération* est prête à candidater à l'agrément d'espace de vie sociale.

Diagnostic social Ville

ANCORAGE TERRITORIAL

Implantées depuis de nombreuses années dans les différents quartiers de la Ville, les 4 associations peuvent s'appuyer sur cette histoire, liée à la participation citoyenne. Elles font partie « du paysage » des Romanaises et Romanais. Elles œuvrent depuis de nombreuses années avec les divers acteurs institutionnels et associatifs de la Ville. Les 2 maisons de quartier implantées en QPV sont des opérateurs incontournables et fiables du Contrat de ville.

Romans-sur-Isère, dans la Drôme (26) :

entre Valence (20 km) et Grenoble (80 km), au pied du Vercors.

Population Romans-sur-Isère (Insee 2015) : 33 632 habitants

Taux de Chômage 2015 : 13,4 % (10,6 % en France)

Indice de Pauvreté (Insee 2014) : 21,8 % des Romanais vivent sous le seuil de pauvreté (14,2 % en France)

Revenu médian par foyer : 1471€ net par mois - En France le revenu médian est de 1712€ par mois. 6700€ net par AN au QPV Monnaie.

Milieu RURbain : une ville en proximité d'une grande activité agricole de nombreuses fermes en BIO sur un rayon de 50 km.

2 quartiers prioritaires bénéficiant du NPRU.

Le territoire de Valence

Romans Agglo est situé, entre 2 bassins de vie : le bassin valentinois et le bassin Romanais

Population de l'Agglomération : 214 506 habitants

PTCE Pôle Sud & Start Up de territoire

Archer et Valence Romans

Agglomération : lauréats de la phase I TIGA



Romans est souvent qualifiée de ville « à taille humaine » avec ses 33000 habitants. Longée par l'Isère, cette commune a longtemps su tirer profit de la rivière, permettant le commerce et l'industrialisation de la ville. L'histoire économique contemporaine de la ville est liée à celle de l'industrie de la chaussure et du cuir. Malgré sa longue tradition manufacturière, la ville ne résista pas à la crise des années 80 et subit la fermeture d'entreprises phares, entraînant une forte perte d'emploi générant de la précarité et la dégradation des situations économiques des habitants..

À ce jour, si Romans attire encore touristes et clients, c'est plus pour la présence de *Marques Avenue*, qui réunit des commerces de vêtements et chaussures de marques connues, que pour des magasins d'ateliers. Cependant, des initiatives locales ou des innovations sociales montrent que les techniques locales et les savoirs faire, ne sont pas complètement perdus (Pôle Sud Archer, Made in Romans, Romans Cuir, la plate-forme pour jeunes créateurs Le Soulier français,...).

Ainsi aujourd'hui, 2 quartiers sont classés en politique de la ville : Le centre-ancien et le quartier de la Monnaie à l'Est. 3 maisons de quartiers investissent 3 quartiers et leurs actions coopératives permettent d'agir pour l'ensemble. Quant à l'Accorderie, le périmètre d'action se définit sur le bassin de vie, en complémentarité.

LE DIAGNOSTIC SOCIAL CROISE LES STATISTIQUES ET LES ÉLÉMENTS QUE NOUS AVONS RÉCOLTÉS AUPRÈS DES HABITANTS.

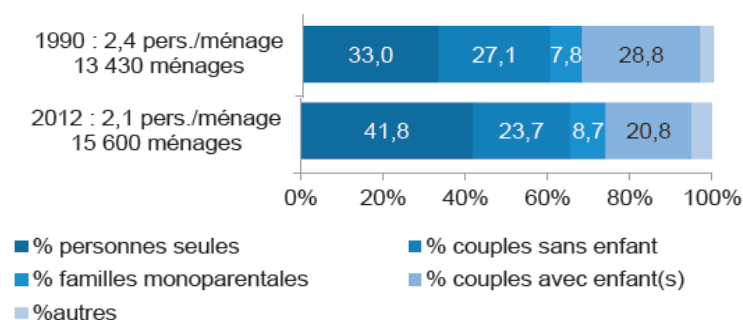
1. Migration résidentielle

La population romanaise augmente très légèrement : essentiellement grâce à un solde naturel positif et le solde migratoire est négatif depuis une quarantaine d'années.

- 2 100 personnes s'installent tous les ans à Romans-sur-Isère. La quasi-totalité d'entre elles est âgée de moins de 45 ans.
- Plus de la moitié des enfants de moins de 6 ans sont arrivés récemment sur la commune.
- 40% des mouvements migratoires se fait dans des petits logements, quasi exclusivement dans le parc locatif privé.
- Les maisons de quartiers jouent un rôle essentiel dans l'intégration des nouveaux Romains à la vie sociale dans la Ville.

2. Composition des familles et des ménages sur le territoire Romains

- La taille moyenne des ménages tend à diminuer. La progression du nombre de ménages Romains s'est quasi exclusivement opérée par une augmentation marquée du nombre de ménages de personnes seules aux dépens des autres types de ménages, notamment des couples avec enfants.
- En 2012, au regard de la moyenne nationale, les personnes vivant seules et les familles monoparentales (en progression) sont surreprésentées à la différence des autres types de ménages.

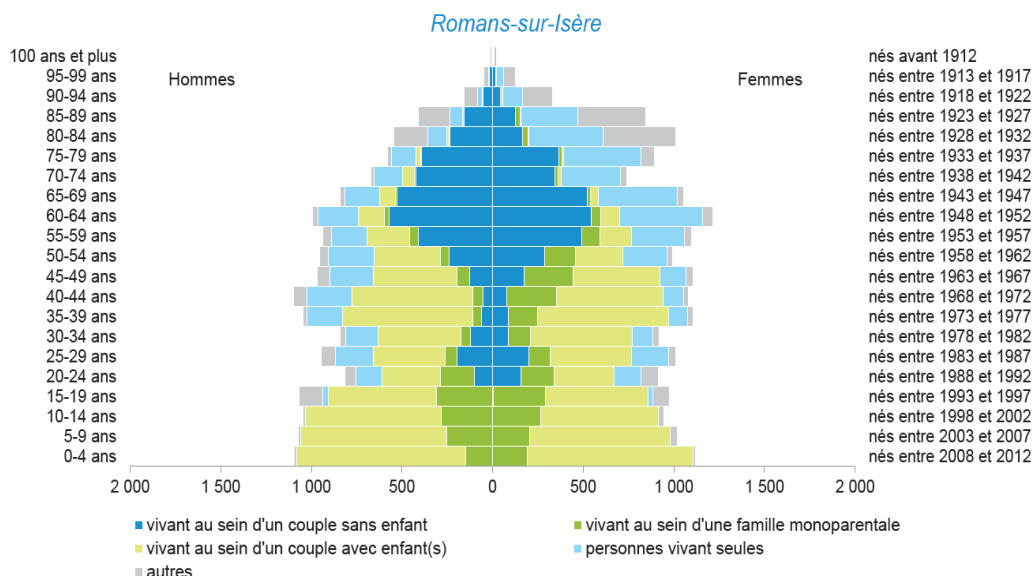


- Comme nous le montre la pyramide des âges, Romans n'échappe pas au vieillissement de la population, d'ici à 2020, une personne sur 3 aura plus de 60 ans.

	RP 2012	Romans-sur-Isère Projections Compas				
		2017	2022	2027	2032	2037
60-74 ans	5 526	6 070	6 020	5 680	5 570	5 520
75-84 ans	2 682	2 650	2 960	3 650	3 800	3 550
85 ans et plus	1 328	1 560	1 760	1 790	2 100	2 530
Total des 60 ans et plus	9 536	10 280	10 740	11 120	11 470	11 600
Ratio aidants/aidés	3,2	2,5	2,1	2,1	1,7	1,2

La pyramide des âges de la population des ménages selon la situation familiale

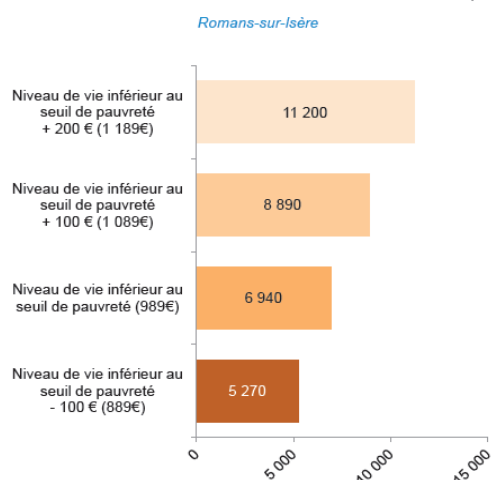
Source : Insee, RP 2012



3. Revenus de la population et niveau de vie

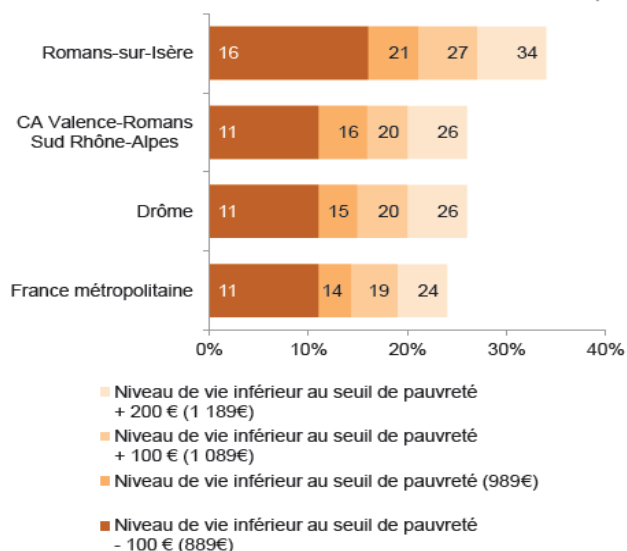
Les effectifs des populations selon les seuils de niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2012 & estimations ©Compas



La répartition des populations selon les seuils de niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2012 & estimations ©Compas



17% de la population romanaise fait partie des classes aisées.

Plus d'un tiers appartient aux classes à faible niveau de vie. Ces dernières se concentrent sur le centre de la commune et le quartier de la Monnaie.

21% des Romains vivent sous le seuil de pauvreté, ils sont 13% à avoir un niveau de vie légèrement supérieur. Ainsi environ 6900 Romains disposent de moins 1 000 € par mois, et 11 200 de moins de 1 200 € par mois.

1 famille monoparentale sur 3, vit sous le seuil de pauvreté. Cette proportion est supérieure à la moyenne nationale.

Romans est une ville où le niveau de vie des habitants est plus faible que dans la moyenne Drôme ou Agglomération Romans-Valence. Quel que soit le type de ménage, le taux de pauvreté est supérieur à la moyenne nationale.

Revenu médian inférieur à la moyenne française : 1426 euros net par mois contre 1712 euros e France

Parmi les 6 900 personnes concernées, 4700 vivent dans une famille avec enfant. Un fort taux de Romains vit avec l'allocation pour le logement de la CAF.

4. Emploi et précarité

La ville de Romans a un taux de chômage (13,6%) supérieur à la moyenne du département (11,6%)

- Taux d'actifs inférieur à la moyenne française : 48% contre 59.4% dans la Drôme
- Taux de cadres sur Romans est inférieur à la moyenne française
- 17% d'allocataire du RSA (13% dans la Drôme)
- Population inactive importante sur Romans (38.6% contre 29% dans la Drôme)
- Le chômage touche les familles monoparentales et les personnes isolées
- Quelle que soit la génération, les Romanais sont plus souvent exposés à la précarité économique qu'ailleurs.
- Aussi, les jeunes adultes sont plus exposés que leurs aînés.
- Les écarts existants au début des années 2000 se sont maintenus au cours de la décennie.



Malgré une croissance économique faible, le bassin Romanais devient de plus en plus attractif. Depuis quelques années, certains entrepreneurs militants du développement local, lancent le « Made in Romans ». Ces entreprises s'appuient sur les savoir-faire passés de la ville (l'industrie du cuir et de la chaussure) pour développer une gamme de produits de qualité, réalisés localement et permettant de relancer petit à petit l'industrie de la chaussure et de la création textile sur le territoire. Cette dynamique lancée depuis quelques années porte ses fruits aujourd'hui et attire de nouvelles entreprises sur le bassin Romanais. Enfin, les associations locales portent les valeurs de développement local et de l'économie sociale et solidaire (ESS) telle que *L'accorderie* (échange de service), *le SEL* (système d'échange local), *CLLAJ Tipi* (aide aux travaux d'habitat)...

La ville a un patrimoine associatif riche qui tend à se développer depuis quelques années mais qui n'est pas fédéré. L'ESS représente aujourd'hui 14,1 % des emplois, un des plus fort taux de Rhône Alpes (Annonay en tête de 15 % comprenant l'emploi Associatif).



Romans est un bastion de l'économie sociale et solidaire. La ville a porté les débuts du syndicalisme, du crédit mutuel et de nombreuses associations travaillent aujourd'hui dans ce secteur, créant ainsi un fort bassin de bénévoles et d'emploi autour de l'ESS tel que le PTCE pôle Sud, dont font parties les maisons de quartiers de Romans. Chaque maison, acteur économique, développe l'achat groupé auprès de producteurs locaux, des trocs de fringues ou encore des actions de réparation ou de collecte d'objets qui ne fonctionnent plus mais qui peuvent trouver une nouvelle utilité (café réparation).

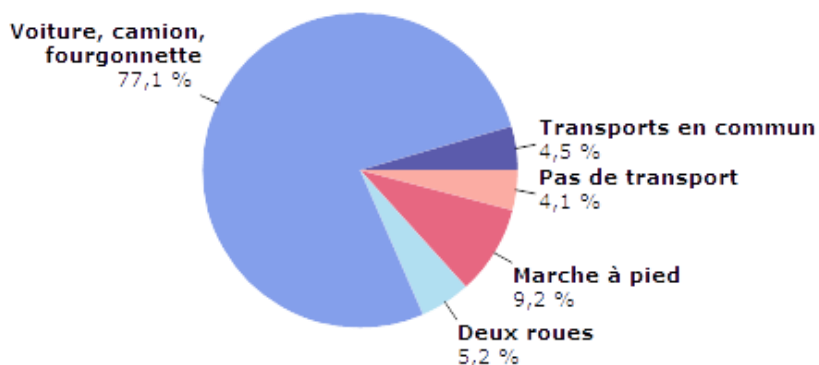


Les maisons de quartiers ont aussi développé un partenariat important avec les associations telles que le *SEL* (système d'échange local), ou encore *la Ressourcerie verte* qui nous a permis de créer un outil de rencontre dans l'espace public (l'Agora), construit uniquement en bois de récupération.

5. La mobilité sur le territoire Valence Romans

Situé dans la région Rhône Alpes Auvergne, à l'intersection du sillon Alpin et de la Vallée du Rhône, le territoire de Valence Romans a un emplacement favorable pour le développement du vélo. Le déplacement est un axe fort du département, rendu dynamique par la présence de pôles économiques et industriels ainsi que de deux pôles urbains importants (Valence et Romans). Sa situation est un véritable point de passage et permet d'apprécier une offre riche en termes d'infrastructures de transports : voie ferrée, Citéa, piste cyclables des berges de l'Isère, gare TGV, A49, A7...

Malgré l'offre de moyens de transports collectifs et doux (bus, vélo, train), le moyen de mobilité de prédilection sur Romans reste la voiture. Les transports en commun sont peu pratiqués sur la commune et ne conviennent



pas réellement aux besoins des habitants. Le réseau BUS manque de liaisons transversales, pour simplifier les transports d'un bout à l'autre de la ville, pas suffisamment connu, développé ou praticable. Pour les Romains, les liaisons entre les quartiers se font difficilement et ne sont pas naturelles. (Données INSEE 2014)

Depuis 2010, le territoire (Valence Romans) s'est doté d'une autorité

organisatrice des transports et de la mobilité : Valence-Romans Déplacements, qui met tout en œuvre pour faciliter les déplacements de toute nature sur son territoire. Bus, car, vélo, covoiturage ... autant de solutions proposées en faveur des déplacements alternatifs à la voiture. Ainsi un diagnostic de l'état du réseau a été réalisé sur le territoire, permettant la mise en place d'objectifs et d'actions concrètes pour permettre l'amélioration de l'utilisation du réseau et le développement de nouvelles pratiques de déplacements.

Plusieurs contraintes d'aménagements ont ainsi été relevées :

- des aménagements cyclables existants discontinus, de densités inégales et manquantes de lisibilité globale
- des coupures urbaines difficiles à franchir par les cyclistes (voies ferrées, axes routiers à fort trafic, fleuves...)
- des points noirs à sécuriser
- des zones d'urbanisations futures à prendre en compte

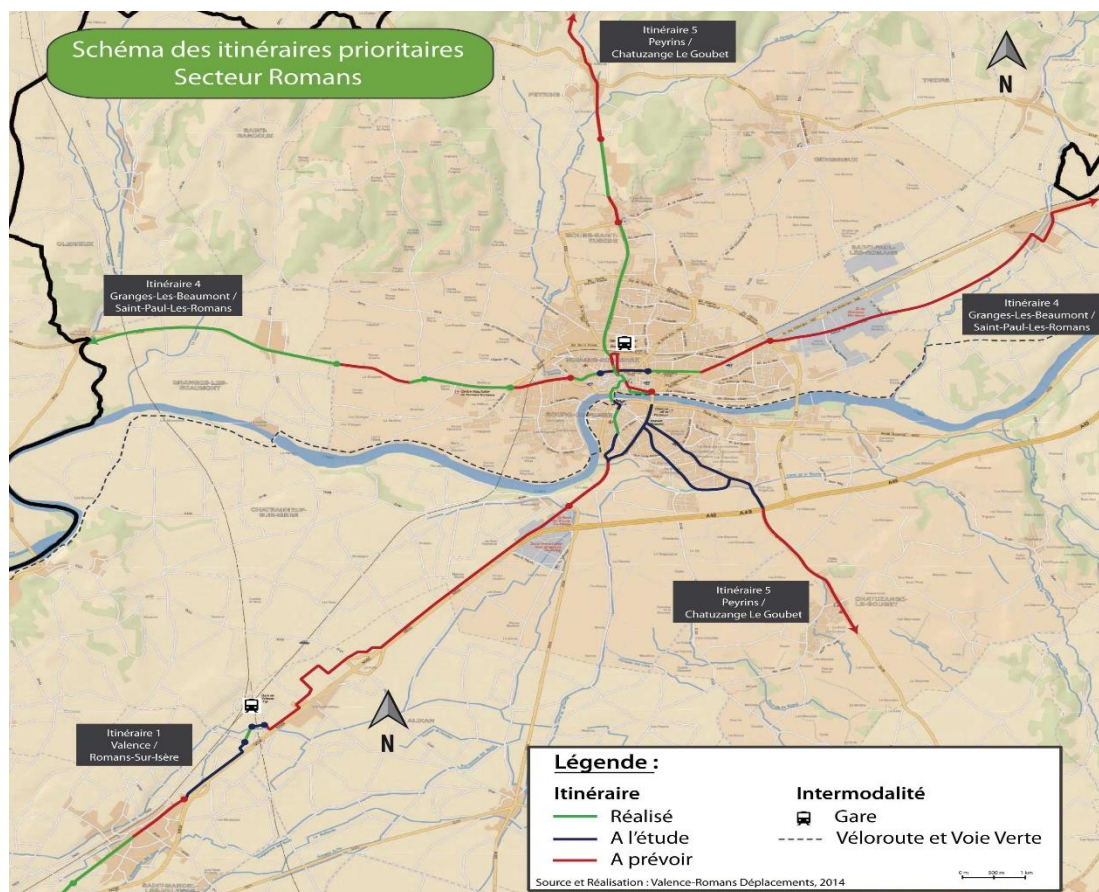
Afin de développer le mode de transport doux, Valence Romans Déplacement a développé de nombreuses démarches en faveur du vélo sur le territoire :

- Les communes de Romans, Bourg les Valence et Bourg de Péage ont un schéma directeur cyclable visant à assurer l'homogénéité des aménagements réalisés à une échelle intercommunale.
- Le Schéma Directeur Cyclable de Romans a été élaboré en 2001 (mis à jour en 2006).
- Le Schéma Directeur Cyclable de Bourg Les Valence a été élaboré en 2006 (en cours de mise à jour)

L'agence Valence Romans Déplacements a pris en compte l'ensemble de ces documents réalisés pour élaborer un schéma directeur cyclable cohérent à l'échelle du territoire.

Les maisons de quartiers ont mis en place depuis plus de 4 années en lien avec une association du territoire *À pince et à vélo*, des actions d'aides à l'utilisation du vélo sur la ville de Romans – action complémentaire à VRD :

- une école du vélo
- des espaces de réparation de vélo sur chaque maison de quartier
- des prêts de vélos et de vélos électriques dans le cadre de la recherche d'emploi
- des sorties à vélo organisées afin de faire découvrir le réseau cyclable aux habitants



6. L'Alimentation

L'alimentation est un des piliers de la société et face à l'augmentation des scandales sanitaires et à l'augmentation de la mal bouffe chez les plus jeunes, il était important de réaliser un état des lieux sur le sujet : Au regard des données, nous constatons que :

- Les Romains, sont encore éloignés d'une nourriture saine et biologique.
- Le gaspillage alimentaire reste important
- 30 % des jeunes ont un comportement alimentaire mauvais pour leur santé
- Forte augmentation du surpoids des Français ces 10 dernières années : 39 % des hommes et 24% des femmes de plus de 18 ans sont en situation de surpoids.
- 19 % du temps consacré aux repas est passé devant la TV

IL FAUT VALOÏSER NOS JARDINS...



Ainsi à Romans une attention particulière est portée par les maisons de quartiers sur la question de l'alimentation.

- 4 jardins partagés permettent aux adhérents des maisons de quartiers de cultiver une parcelle.
- Les maisons de quartiers travaillent aujourd'hui avec les producteurs locaux (et bio), pour l'approvisionnement des denrées alimentaires (gouters, sorties, apéritifs...)
- Toute l'année de nombreuses actions sont mises en place autour de l'alimentation, dans les maisons : visites des producteurs locaux, expositions sur le travail agricole et le circuit court...
- Chaque maison développe aujourd'hui la vente de paniers de producteurs locaux grâce au partenariat de la maison de quartier St

Nicolas et Graine de cocagne,

- La Petite Coopé à la maison de quartier Saint Nicolas, propose la vente ou l'échange de TIC TAC, et de plats réalisés par les bénévoles et des produits locaux. Tous les Romains peuvent en profiter.

7. Le cadre de vie et l'habitat

L'habitat fait partie de nos besoins essentiels. Habiter est une part importante du budget familial sur lequel nous pouvons peu influencer (à l'exception des économies possibles sur les flux d'énergie).

Or, avec la faiblesse des revenus moyens des Romains, de plus en plus de personnes se retrouvent en grande difficulté pour payer ses charges. Ainsi, parmi les 4 secteurs que comporte la ville de Romans, nous pouvons constater :

- 2 quartiers « prioritaires » sur Romans (Est et Sud) dont un ayant bénéficié de l'ANRU 1
- Un fort parc locatif à vocation sociale à l'Est et au centre-ville
- Une demande de logement de plus en plus importante face aux changements des conditions de vie (augmentation des familles monoparentales, des personnes âgées seules...). Entre 70 et 110 logements doivent être créés pour permettre le logement de ces nouveaux ménages.
- Un parc d'habitats anciens sur la ville 80% des logements ont été construits avant 1990 et 20% encore avant 1946
- Nombreux logements insalubres et délabrés liés à des propriétaires privés dans le centre ancien
- Insalubrité qui génère des problèmes de santé chez les enfants
- Beaucoup d'usagers vivent dans des logements à loyer modéré
- Une fuite des propriétaires du centre-ville
- La mixité et les rythmes de vie différents accroissent les difficultés du vivre ensemble.
- Des problèmes de charges ou de relations complexes avec les bailleurs, le voisinage,



Mais au-delà du logement, habiter c'est aussi le cadre de vie et les relations entre les habitants. Animer la vie des quartiers est une fonction fondamentale des maisons de quartiers. Elles favorisent les rencontres entre les habitants agissant comme outil de cohésion sociale. Elles sont associées à des éléments d'aménagement de quartier (le lavoir, ANRU Monnaie).

Nous constatons qu'il existe encore peu de mixité entre les quartiers. Les Romains se plaignent souvent d'un manque de vie sociale sur le centre-ville, et il existe aujourd'hui peu d'espaces aménagés pour permettre le rassemblement de différentes

générations.

La ville dispose aussi de nombreuses richesses qu'il est important de mettre en avant :



- Une vie associative riche qui pourrait faire vivre les quartiers, et d'une vie associative micro-locale importante.
- Une forte mixité sociale et/ou culturelle
- une population multigénérationnelle
- 2 marchés un au centre-ville l'autre sur le Quartier EST
- 11 écoles maternelles, 10 écoles élémentaires et 1 primaire
- 4 collèges, un lycée général, 2 lycées techniques
- 5 équipements de proximité et 5 sportifs : médiathèque, ludothèque, 2 gymnases, piscine,....
- 4 jardins partagés

8. L'offre culturelle Romanaise

Le territoire romanais possède une forte diversité culturelle avec :

- 2 théâtres,
- 2 salles de spectacles
- 2 médiathèques,
- 2 cinémas
- la cité de la musique, un conservatoire, la cordonnerie,...

Il n'existe plus de politique d'accessibilité culturelle sur la commune depuis 2013. Le territoire est sinistré et l'offre culturelle est peu abordable financièrement.

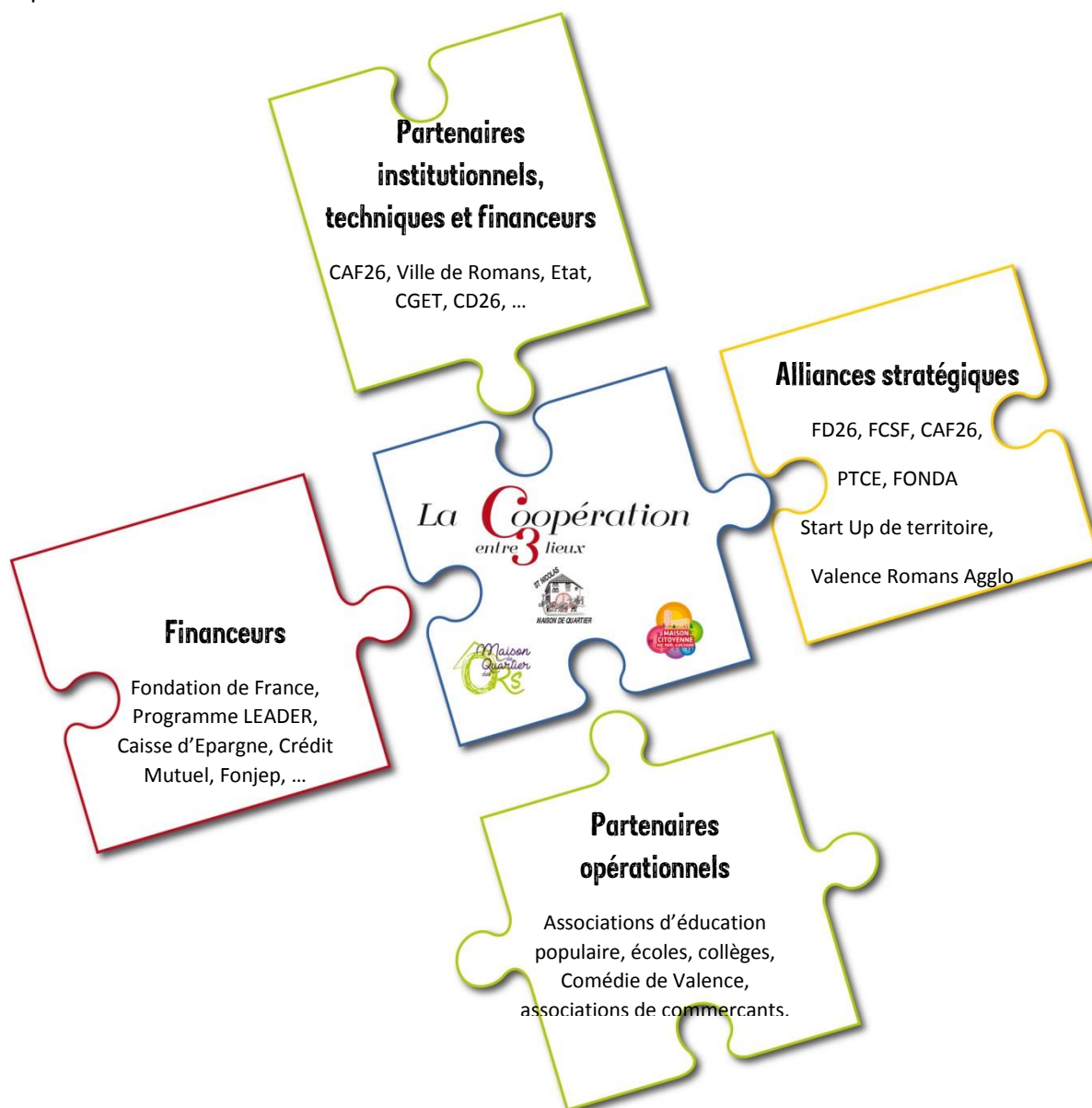
Ainsi, les maisons de quartiers cherchent à rendre cette offre culturelle abordable, en proposant notamment le Passeport Culture, présent maintenant sur l'ensemble du territoire Romanais. Elles s'appuient sur la diversité culturelle de ses habitants.

Soirée d'ouverture du passeport culture avec un spectacle de la comédie de Valence à la MCNG



Des partenariats locaux

Les 4 associations de *la Coopération* bénéficient d'un partenariat institutionnel de qualité et ancré historiquement.



Ainsi des partenariats plus ouverts qu'à l'habitude se sont créés, avec des acteurs de l'éducation populaire (ACCES université populaire et l'Accorderie), du recyclage des déchets (Recyclerie Nouvelle R, la Ressourcerie Verte), d'espaces culturels (Comédie de Valence, Cité de la musique, Romans Scènes,...) et également avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire (*la RUCHE qui dit oui*, Groupe Archer, PTCE Pôle Sud et Start-up de territoire), la communauté d'agglomération Valence Romans Agglomération.

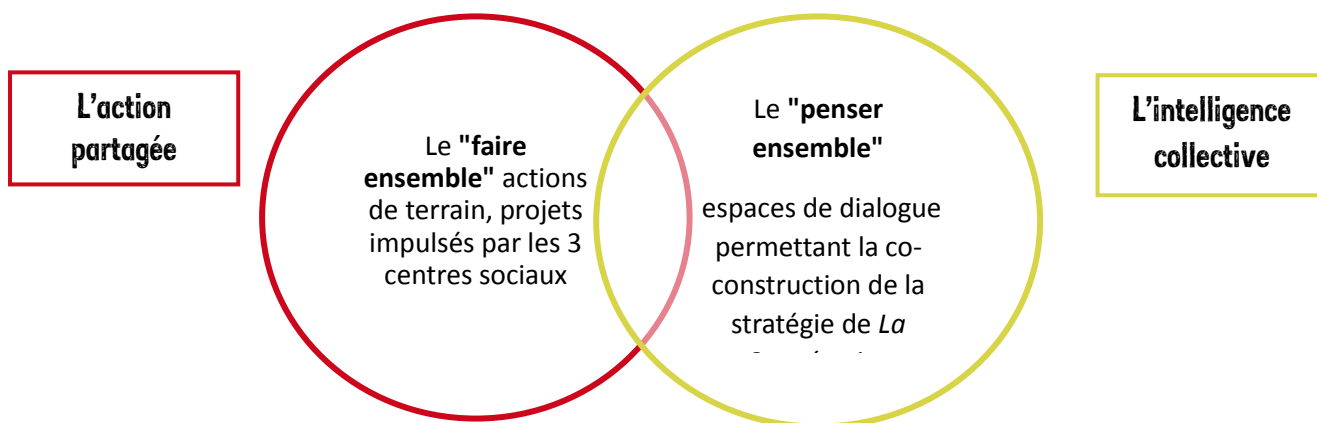
La stratégie des alliés se met en place durant 3 ans et des nouvelles dynamiques d'échanges se tissent, des premières collaborations s'initient pour apprendre à se connaître et agir ensemble. Finalement des projets à mener en commun se déploient.

L'UTILITE SOCIALE D'ACTIONS COLLECTIVES & COOPERATIVES

« Est d'utilité sociale l'activité d'une organisation de l'économie sociale qui a pour résultat constatable et, en général, pour objectif explicite [...] de contribuer à la cohésion sociale (notamment par la réduction des inégalités), à la solidarité (nationale, internationale, ou locale : le lien social de proximité), à la sociabilité, et à l'amélioration des conditions collectives du développement humain durable (dont font partie l'éducation, la santé, l'environnement et la démocratie)».

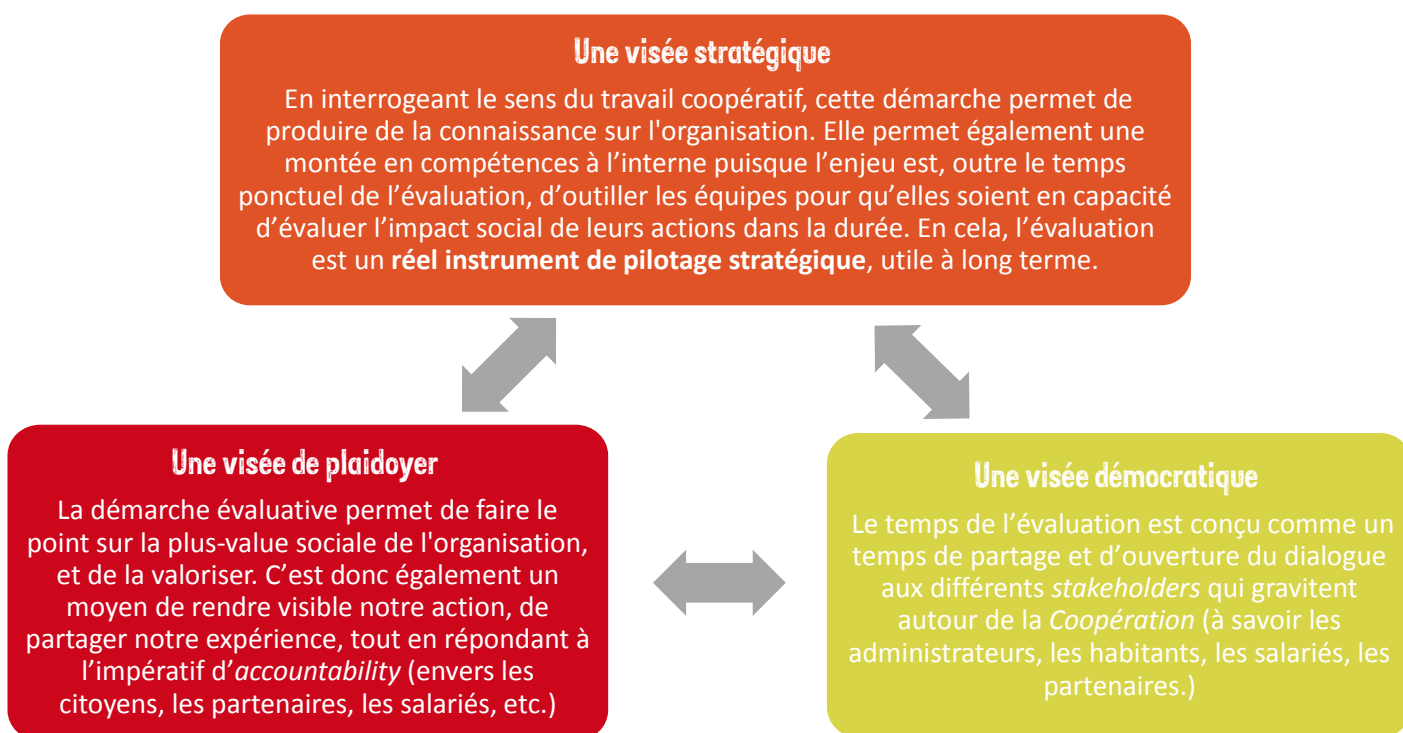
Pour les porteurs d'activités d'utilité sociale, l'enjeu est la reconnaissance de la plus-value sociale de leurs projets et donc la justification d'un traitement fiscal différent. L'administration fiscale a précisé que l'attribution du caractère « utilité sociale » est subordonnée à une gestion désintéressée de l'activité associative.

La *Coopération* mise sur la combinaison de deux logiques qui s'appellent l'une l'autre, mais peuvent aussi rapidement s'opposer, se déconnecter : le « **faire ensemble** » et le « **penser ensemble** ».



Objectifs

Cette volonté et cet effort de la *Coopération* à combiner les deux logiques se traduisent à travers la conduite d'une évaluation de son impact social, au sens où **le processus évaluatif est pensé comme une charnière entre l'organisation coopérative et l'action de terrain**. La *Coopération* entre 3 centres sociaux s'impose comme une **organisation porteuse d'un projet à finalité sociale et à fort impact collectif**.



Evaluation conçue comme un processus

Un processus innovant

Si l'évaluation de l'impact social s'est imposée pour nombre d'entrepreneurs sociaux et de structures de l'ESS, le lancement d'une telle démarche (et l'allocation de ressources s'y attachant spécifiquement) est particulièrement **novateur pour des centres sociaux** associatifs.

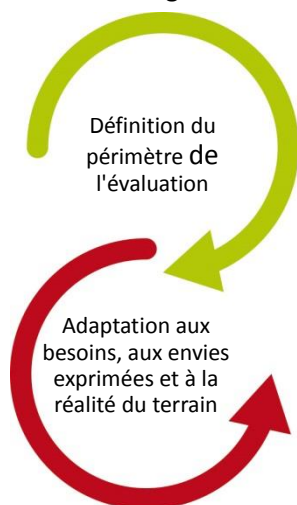
L'évaluation permet de donner à voir la **valeur sociale ajoutée**, tout en se posant de nouvelles questions (d'efficacité, d'utilité, de pertinence, etc.) pour améliorer nos pratiques coopératives et le modèle de coopération des centres sociaux que nous expérimentons. En cela, l'évaluation est le vecteur d'une **représentation renouvelée de la dimension sociale de la chaîne de valeurs**, et elle sous-entend une **profonde interrogation sur le sens que l'on donne à notre action**.

L'évaluation a été conçue comme une **recherche action**, au sens où elle combine une logique réflexive et, dans le même temps, est un moyen d'actions. Elle opère la jonction entre la réflexion sur le sens et sa traduction dans le faire.

Un processus expérimental

L'évaluation de l'impact social de la *Coopération* est une **évaluation in itinere**, chemin faisant, qui a lieu alors que l'action, le processus étudié est encore en cours de déploiement et de structuration.

Au démarrage de l'évaluation, un **périmètre** a été défini.



- **Construction d'un arbre des objectifs** retraçant toute la logique d'action de la *Coopération*, des finalités aux actions, en passant par les objectifs opérationnels.
- **Le champ de l'évaluation** recouvre les actions et les modalités de fonctionnement de la *Coopération*, et ne se concentre pas sur les actions des maisons de quartiers / centres sociaux.
- **L'objet de l'évaluation** est l'utilité sociale de la *Coopération* (et non celle des projets de centres sociaux pris individuellement) en fonction des périmètres identifiés.

Pour autant, le cadre de départ n'est pas intangible et l'évaluation a été conçue comme un **laboratoire d'utilité sociale**, nourrie par la pluralité des acteurs, des points de vue et par le champ des possibles en matière de méthodes.

La méthode en quelques mots ...

- Une définition co-construite de l'utilité sociale de la *Coopération*, ayant abouti à la création de la « fleur de l'utilité sociale ».
- Un comité de pilotage pluraliste.
- Une méthode composée de 4 outils principaux (questionnaires, entretiens partenaires, travail participatif sur la fleur, observations) ...
- ... permettant le recueil de données quantitatives et qualitatives.

La démarche en quelques chiffres ...

- 4 temps de travail participatif autour de la fleur de l'utilité sociale.
- 10 rencontres partenariales.
- 61 questionnaires administrés (*en cours de déploiement*)
- Une observation participative de 17 réunions de groupes projets.

Un processus partagé

L'évaluation de l'impact social est un processus partagé, qui sort des bilans d'action pour **remettre l'humain au cœur de la mesure**, ce qui participe de notre **plus-value sociale** sur le territoire. Ainsi, l'ensemble des parties prenantes gravitant autour de la *Coopération* (les salariés, les habitants, les administrateurs, les partenaires) ont été consultés afin de contribuer à l'évaluation.

De plus, le processus évaluatif a été conçu de façon participative afin que **la démarche soit appropriée et que ses résultats soient utilisés**. Ainsi, les besoins exprimés par les équipes et les habitants ont été intégrés à la démarche, qui a pu compter sur le rôle d'un **comité de pilotage pluraliste** composé des directions des structures et d'habitants impliqués.

La fleur de l'utilité sociale, **outil socle de l'évaluation**, a ainsi été imaginée avec les administrateurs, puis affinée avec les salariés et les habitants. Cet outil co-construit définit la raison d'être de la *Coopération* et a été la grille de lecture permettant de guider tout le travail de recueil de données. Il a vocation à perdurer, et à être plus approprié par les habitants comme par les salariés.

Extrait des productions, concernant le projet Conserverie mobile et solidaire, lors de l'Agora du 9 novembre 2017 :



LA COOPERATION, A QUOI A SERT ?

Premiers enseignements

Voir Rapport d'étude joint

Aujourd'hui, et malgré le temps court de son déploiement (depuis juillet 2017), il est d'ores et déjà possible de tirer les premiers enseignements et d'apprécier les premiers résultats de l'évaluation. Extraits :

- La *Coopération* est **bien connue et identifiée des habitants**, notamment des adhérents des 3 maisons de quartiers / centres sociaux qui ont une **image positive** de ce à quoi peut servir une telle coopération : « *Grâce aux maisons de quartiers, j'ai rencontré des personnes que je n'aurais jamais rencontré autrement.* »

- L'ouverture aux partenaires (CAF, fédération des centres sociaux, Groupe Archer, programme Leader, Comédie de Valence, Agricourt, Valence Romans Agglo...) d'une conduite partagée de l'évaluation d'impact social **a montré une forte appétence quant aux questions d'évaluation de l'impact social et dessiné des pistes de progrès pour chacun des acteurs.**

- La démarche d'évaluation a été **appropriée en interne** et les salariés, qui ont contribué à la conduite de l'évaluation, sont aujourd'hui demandeurs d'outils co-construits leur permettant de continuer à évaluer l'impact social des actions, des projets des associations, de la *Coopération* et des modes opératoires.

- La dimension « **reconnaissance des personnes, affirmation de soi et pouvoir d'agir** » a été la dimension la plus alimentée par les habitants lors des temps participatifs de travail autour de la fleur de l'utilité sociale. En tant qu'individu, et en premier lieu **la curiosité et l'ouverture d'esprit sont exprimés** : « *Je suis de nature curieuse mais jamais je n'aurais pensé apprendre à faire des conserves !* »

L'évaluation de l'impact social de la *Coopération* remplit pas à pas ses 3 objectifs. Son originalité porte sur l'implication concrète et l'appropriation des habitants de la fleur d'impact social. Elle entend aujourd'hui prendre un essor supplémentaire en changeant d'échelle.

Vers un changement d'échelle

L'évaluation a **produit de la connaissance** sur le sens de l'action de la *Coopération* : véritable **préalable à la réorientation des modes de faire et des actions**. La montée en puissance de la démarche d'évaluation de la *Coopération* ouvre la voie à un possible **changement d'échelle**. Comme le montrent les nombreuses sollicitations de partage d'expérience que nous recevons de la part de différents acteurs sociaux et économiques, le bien-fondé d'une telle entreprise évaluative est aujourd'hui partagé.

- ▶ La démarche d'évaluation engagée stimule d'autres acteurs du territoire qui en comprennent l'intérêt pour transformer la conception et le développement d'actions, de projets : CLIRSE, projet TIGA.
- ▶ L'évaluation de l'impact social de la *Coopération* vient nourrir une **réflexion de plus en plus partagée par les acteurs sociaux**. En cela, la démarche romanaise est remarquée par d'autres acteurs, et fait l'objet de partages d'expériences et de sollicitations nombreuses :
 - La *Coopération* propulse, aux côtés de la Fédération des centres sociaux de la Drôme, un **cycle départemental sur l'évaluation de l'impact social** des centres sociaux. Ce cycle vise à l'acculturation des acteurs, afin que ceux-ci partagent un langage commun et mutualisent des réflexions, voire des outils.
 - La *Coopération* a été interpellée, aux côtés de 4 autres projets de mesure de l'impact social, par l'Avise, la Labo de l'ESS et la Fonda afin de **contribuer à la démarche** issue du rapport « ESS et création de valeur, une approche prospective de la mesure d'impact social ». (à venir, 8 mars 2018)
 - La démarche fait l'objet de nombreux **temps de partage d'expériences** : journée de la Fédération des centres sociaux & CAF de la Drôme (21 décembre 2017), réunion des parties prenantes au Schéma Directeur aux familles de la Drôme (6 février 2018), rencontre avec la Fédération et le PTCE de l'Ain (à venir, mars 2018), rencontre avec les centres sociaux de Valence (à venir), etc.

Plus qu'un partage d'expérience en forme de restitution, **nous souhaitons aujourd'hui tendre vers une modélisation** en produisant dès à présent des connaissances, des enseignements sur notre process évaluatif. En effet, nous pouvons aisément imaginer **une modélisation du processus évaluatif et de la façon de co-construire des indicateurs et des outils évaluatifs**.

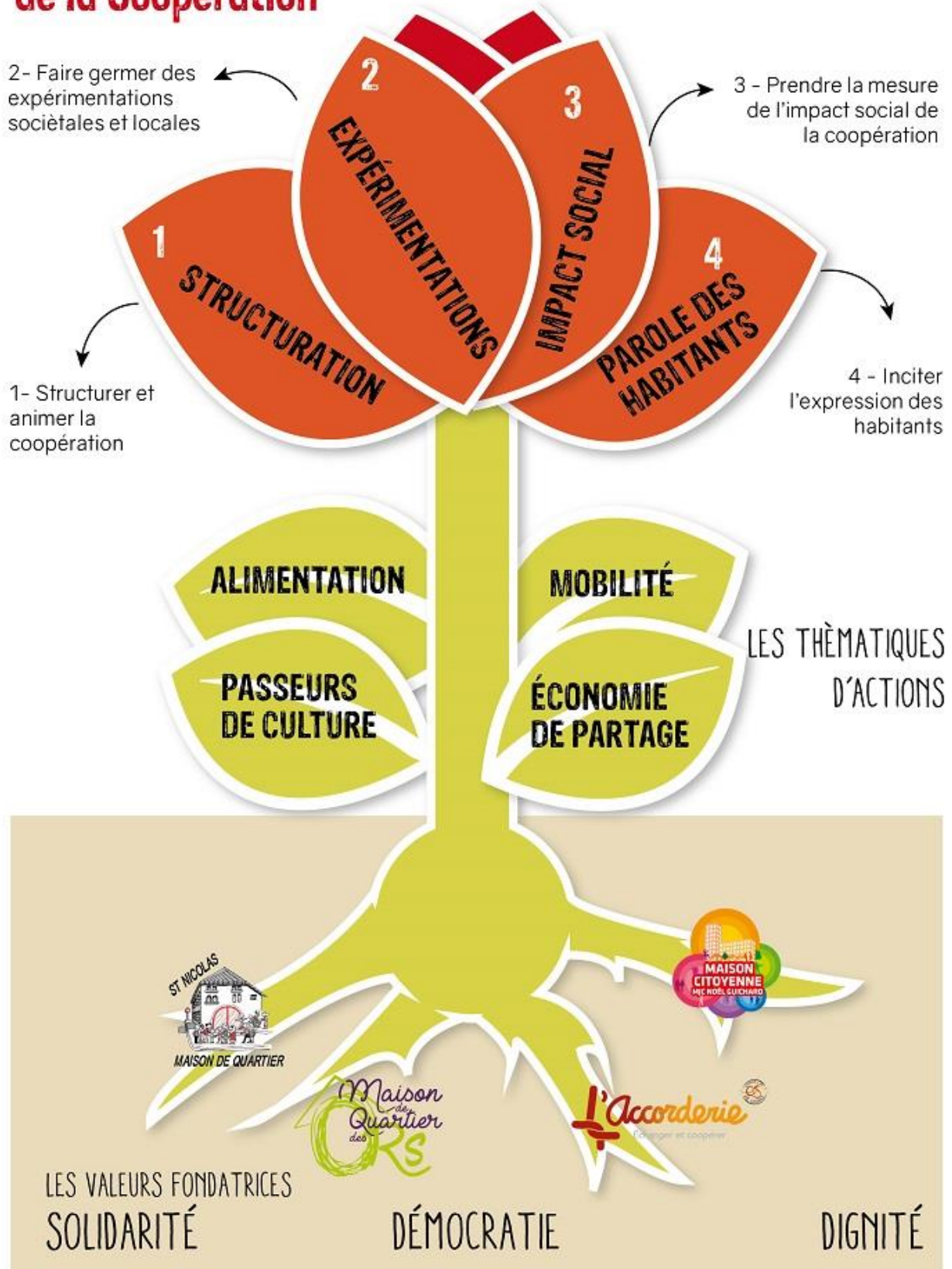
Nous souhaitons également transmettre notre aptitude à mettre en œuvre ensemble une mesure d'impact social, et à faciliter **l'appropriation des outils et du questionnement évaluatif** par les parties prenantes, en particulier chez les habitants, les collectivités territoriales et le monde économique.

LE PROJET SOCIAL DE LA COOPERATION

L'arbre à objectifs de la *Coopération* est un outil conçu afin de représenter de façon schématique la **logique d'action de la Coopération**. Il nous permet d'avoir une visibilité globale sur les actions menées, les objectifs qu'elle vise à moyen terme, et les finalités auxquelles nous souhaitons contribuer à long terme, à savoir :



Le Projet d'Espace de Vie Sociale de la Coopération



Fiches Actions

Axe 1 :

Structurer et animer la *Coopération*

Objectifs généraux

- Poursuivre la mise en place de la *Coopération* et sa formalisation : gouvernance basée sur le développement du pouvoir d'agir, contours, formes, missions et moyens
- Développer la capitalisation, et favoriser la transmission de l'expérience coopérative

Description

Basée sur une démarche volontariste des maisons de quartier, la *Coopération* a su se doter d'une gouvernance et la faire évoluer afin de devenir un **système intégré**, basé sur l'interdépendance et la combinaison du « faire ensemble » et du « penser ensemble ».

La consolidation de la *Coopération* est intrinsèquement liée à l'affirmation des **3 principes d'intervention** (l'éducation populaire, la transmission culturelle, le développement durable) comme base partagée, aux fondements de toute la logique d'action de la *Coopération*.

L'outil majeur de recherche d'efficacité réside dans la capacité à **activer les « groupes projets »**, véritables espaces de travail et de réflexion sur des thématiques transversales qui mobilisent habitants et salariés des 3 quartiers. Ces groupes ont vu germer les **projets de la *Coopération*** (la Conserverie mobile et solidaire, la radio, le Passeport Culture, le journal, le local Au fil de faire...), de l'expression d'un besoin à l'idée de départ, puis de l'expérimentation à la consolidation.

La consolidation de la *Coopération* est liée à l'**affirmation de « la Local'Motive »** comme une instance stratégique et politique complémentaire aux 3 conseils d'administration des maisons de quartier. Les nécessaires mandatements des responsabilités entre les différents niveaux de décisions, Agora, Local'Motive et groupes projets, est un gage d'autonomie et d'efficience.

Objectifs opérationnels

- Favoriser l'implication des habitants dans les différentes instances constitutives de la *Coopération* et permettre à chacun d'occuper la place qu'il souhaite.
- Développer une pédagogie et une gouvernance basée sur un modèle participatif associant les savoir-faire des habitants.
- Permettre à chacun de s'exprimer, de se faire son opinion et de la confronter à celle des autres.
- Favoriser l'engagement des adhérents notamment via une monnaie-temps
- Favoriser la circulation des adhérents en maintenant l'adhésion commune et en créant des conditions propices à la mobilité et à l'échange.
- Permettre l'émergence et l'appropriation d'une stratégie commune concernant le développement de la *Coopération*, assurer la cohérence d'orientations définies collectivement.
- Cheminer vers des schémas de décision plus partagés, fluides et intégrés.



Illustration axe 1 : L'Agora de novembre 2017 a réuni une centaine de participants de tout horizon

Axe 2 :
Faire émerger des expérimentations sociétales et locales

Objectifs généraux

- Amplifier les actions menées sur les thématiques d'intervention à une échelle territoriale élargie
- Favoriser la mixité des publics et leurs rencontres
- Renforcer les liens inter-quartiers
- Avoir des réponses plus adaptées et importantes sur les besoins sociaux des habitants

Description

La *Coopération* est un **projet de territoire**, au sens où elle associe une pluralité d'acteurs animée par une visée commune et partagée, composée de deux finalités qui placent le développement territorial au centre.

Afin de maximiser l'impact partagé et d'œuvrer pour le développement territorial, la *Coopération* a développé une **communauté d'actions**, conçue en transversalité autour de thématiques de territoire : l'alimentation, la mobilité, l'économie de partage, le pouvoir d'agir, la culture, les jeunes, la valorisation de l'engagement ...

L'économie de partage qui infuse la *Coopération*. Elle n'a de cesse de promouvoir une approche renouvelée de la notion de richesse. Elle se conçoit comme une haute valeur humaine, sociale et culturelle.

Objectifs opérationnels

- Œuvrer pour la circulation des habitants entre les quartiers, pour la rencontre et l'échange.
- Répondre à des besoins sociétaux et stratégiques identifiés collectivement et répondant aux spécificités du territoire.
- Eveiller et mobiliser les habitants sur des enjeux communs.
- Développer de nouvelles formes d'actions de solidarités de proximité menées à l'échelle d'un territoire communal et intercommunal.
- renforcer et nouer des partenariats atypiques pour atteindre la co-construction de projets innovants (CLIRSE)



Illustration axe 2 :

La Conserverie mobile et solidaire en animation lors de Terres animées 2017 (Valence-Romans Agglo)

Axe 3 : Prendre la mesure de l'impact social de la *Coopération*

Objectifs généraux

- Évaluer l'impact social des actions et des modes d'intervention
- S'interroger sur le sens de l'action coopérative et permettre aux habitants de se rendre compte du chemin parcouru
- Repenser les manières de prendre du recul sur les actions
- Ajuster les interventions

Description

En se lançant dans une démarche d'évaluation, la *Coopération* place, au cœur de son action et de son fonctionnement, la notion d'impact social. Elle réinterroge en profondeur ses « modes de faire » ainsi que sa façon de prendre du recul sur les modes de fonctionnement. C'est une transformation profonde et durable de la façon dont la *Coopération* « rend compte » de ses engagements. C'est également une prise de conscience collective et individuelle du chemin parcouru. Cf description plus haut.

Objectifs opérationnels

- Produire de la connaissance sur la *Coopération* et son impact sur le territoire et les habitants.
- Concevoir l'évaluation comme une démarche participative ouverte aux parties prenantes.
- Outiller les équipes et permettre aux habitants de se saisir des outils d'évaluation.
- Rendre visible : la démarche d'évaluation d'impact, les analyses et les résultats
- Capitaliser la démarche et participer à la diffusion d'une culture partagée de l'évaluation d'impact social via les réseaux associatifs et institutionnels.
- Ouvrir cette réflexion aux partenaires et créer des convergences d'objectifs et faire émerger des synergies d'actions (cluster)



Illustration axe 3 : Animation autour de la fleur de l'utilité sociale lors de l'Assemblée Générale de la Maison de quartier Saint-Nicolas en avril 2018

Axe 4 : Inciter l'expression des habitants

Objectifs généraux

- Recueillir et faire entendre la parole des personnes directement concernées
- Valoriser et communiquer les paroles et les récits des habitants impliqués
- Évaluer l'impact social des actions et des modes d'intervention à partir des récits et paroles des habitants impliqués

Description

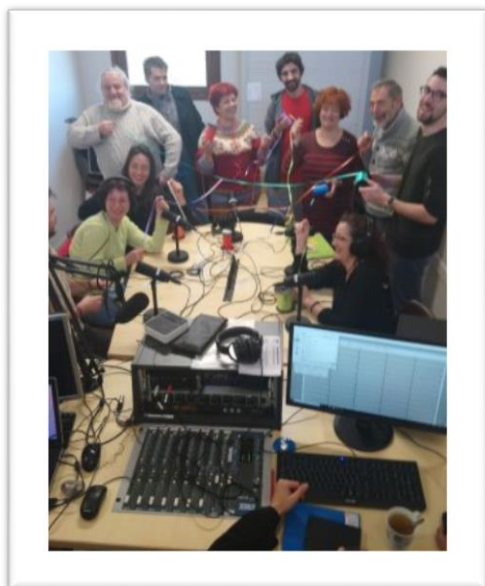
La *Coopération* s'est construite par et pour les habitants. Leur parole est au fondement de l'action coopérative : de l'attention portée à leurs besoins et jusqu'à leurs retours d'expérience, en passant par l'accompagnement et la primauté donnée à la libre expression de tous. La parole s'exprime à tous les niveaux (instance, Agora, ateliers, groupes projets...).

Le récit des habitants est inhérent aux centres sociaux et, de surcroît, à la *Coopération*. Ils peuvent se saisir de divers outils qui mettent en avant leurs expériences :

- Un journal trimestriel, tiré à 3000 exemplaires, et piloté par un comité de rédaction.
- Un site internet répertoriant des informations relatives aux maisons de quartiers et à la *Coopération*, inauguré le 18 janvier 2018.
- Une émission de radio hebdomadaire, conçue et animée par un comité de rédaction porteur d'une ligne éditoriale co-construite.

Objectifs opérationnels

- Informer et créer de la lisibilité et de la cohérence sur les actions des maisons de quartier.
- Faire connaître, rendre visible publiquement et reconnaître l'implication des bénévoles, des habitants, des administrateurs ainsi que valoriser les initiatives
- Susciter la participation, démontrer que chacun a sa place dans les maisons de quartier.
- Permettre à la plus grande diversité possible d'habitants de s'exprimer
- Transmettre les productions, en animation d'écoute individuelle et collective



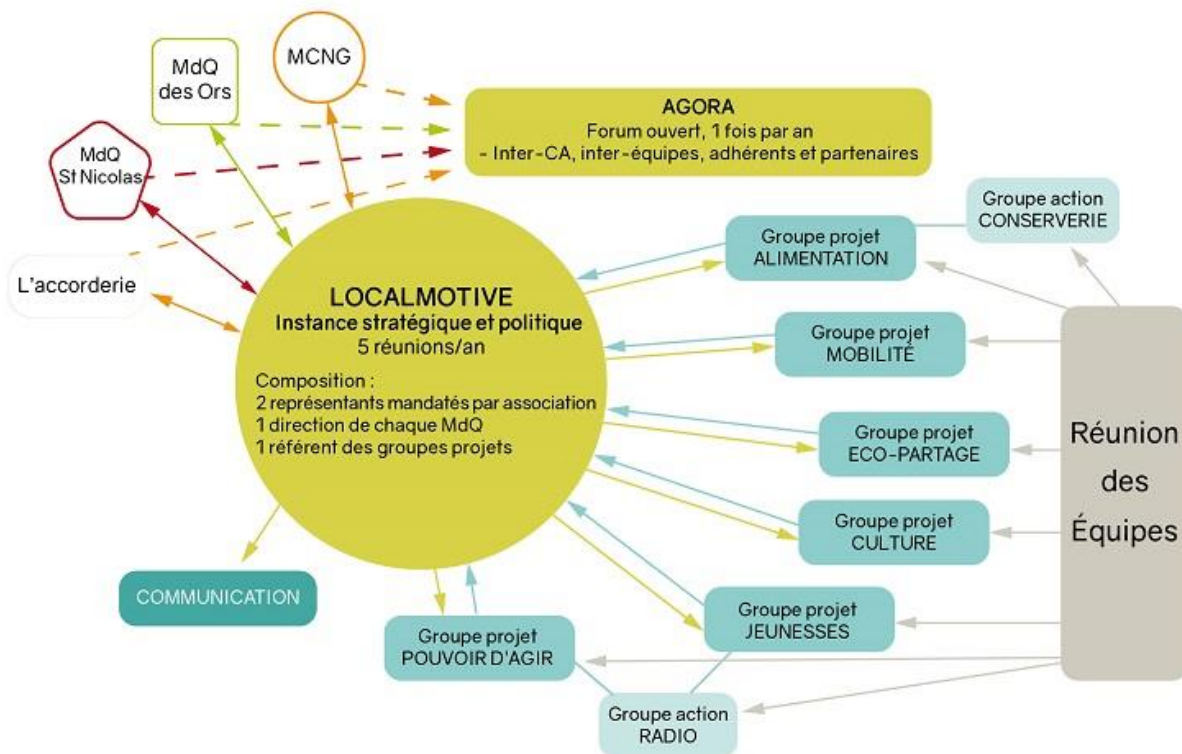
*Illustration axe 4 :
Enregistrement d'une
émission de la Bobine
romanaise, dans le studio
situé à la Maison de
quartier des Ors*

UNE GOUVERNANCE SINGULIERE

L'originalité de la candidature porte, également, sur la gouvernance inter-associative : *la Coopération entre 3 lieux* choisit d'exister sans structure juridique distincte. *La Coopération* propose une orientation politique aux effets positifs pour le développement social, environnemental et économique du territoire. Elle met en place un écosystème s'appuyant sur des pilotages par compétences.

La Coopération associe les habitants à l'ensemble des étapes : construction des solutions aux problématiques qui les touchent (économie, alimentation, mobilité). Leurs besoins, leurs attentes, leurs solutions et surtout, leur capacité à agir, sont au cœur de son fonctionnement.

GOUVERNANCE DE LA COOPÉRATION



A l'**AGORA** de novembre 2016, chaque association a défini collectivement le portage et/ou le pilotage d'une thématique spécifique au titre de la *Coopération*. En 2017, une centaine de personnes (3 CA, 3 équipes salariées, des adhérents, des partenaires) ont participé à cette rencontre, en qualifiant l'utilité sociale des actions menées.

La **LOCALMOTIVE** est l'instance stratégique et politique, composée d'une quinzaine de personnes. Elle engage des moyens connexes.

6 groupes de projets : associant des habitants et des animateurs au développement social local, et des partenaires. Le groupe projet est l'espace de décision et de gestion après validation d'un cadre stratégique et financier adopté par la Local'motive de la *Coopération*, qui intègre les démarches et avancées dans le fonctionnement de l'ensemble des actions.

2 groupes actions spécifiques déploient les actions de la **Conserverie mobile et solidaire** et l'émission hebdomadaire de radio – **la Bobine Romane**.

1 groupe mixte communication (habitants, animateurs sociaux et professionnels de la com') met en place des outils communs de communication, permettant l'expression des habitants, la valorisation des actions et la visibilité de la coopération.

5 réunions inter-équipes par an sont organisées pour mettre en œuvre harmonieusement les orientations.

Ce sont au total plus de 80 bénévoles engagés régulièrement dans cette gouvernance et 31 salariés contribuant au projet de la Coopération : un travail associé.

ORGANISATION des RICHESSES HUMAINES

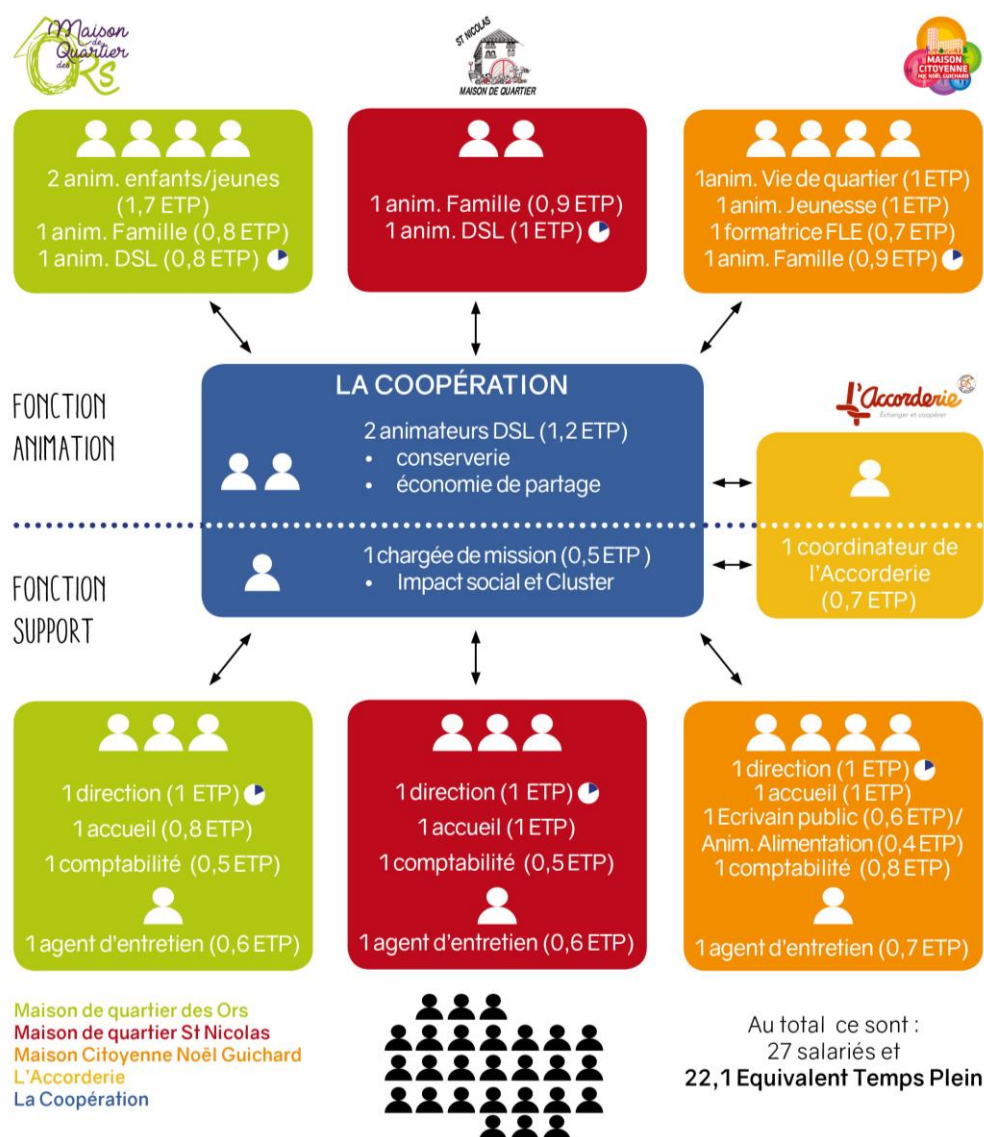
La *Coopération* dans un processus holistique

L'enjeu est de faire vivre un système coopératif de production d'actions innovantes associant des habitants, des acteurs de l'économie, du secteur associatif, des collectivités. Il s'agit bien d'activer un processus qui repense la notion de services et d'offres intégrant la prise de compétences des personnes et garantisse un développement responsable socialement, soutenable et durable.

De ce fait, le montage économique des projets hybridera les sources de financements publics et privés, favorisant la prise en compte des dimensions sociale et économique.

Pour faire vivre ce système, la montée en charge des temps de travail et de formation des personnels sont essentielles, tant pour les salariés actuellement en poste dans les 4 associations que pour les chargés de missions ou de déploiement de l'innovation des actions à venir de *la Coopération*. La contribution est participative, elle s'appuie sur des règles collectives et des procédures : convention de solidarité, prise de décisions collectives et respect, accomplissement de tâches définies, ... La *Coopération* porte en son nom la façon de construire ensemble.

ORGANIGRAMME DE LA COOPÉRATION - MAI 2018



CONCLUSION

Cette candidature **d'agrément d'espace de vie** est portée administrativement par la Maison de quartier ST Nicolas, 14 place du Chapitre 26100 Romans sur Isère.

Elle est pilotée par « *La Coopération* » qui est une entité regroupant 4 associations d'éducation populaire dont 3 centres sociaux (2 implantées en quartier prioritaire) et un espace de vie sociale. Elles sont signataires d'une convention de solidarité depuis 2015 :

- La Maison de quartier ST Nicolas, 14 place du Chapitre 26100 Romans sur Isère
- La Maison de quartier des Ors, 26 rue Magnard 26100 Romans sur Isère
- La Maison citoyenne, place Berlioz 26100 Romans sur Isère
- l'Accorderie, 68, rue St Nicolas 26100 Romans sur Isère

L'agrément EVS, c'est une reconnaissance.

Il permettra de donner les moyens à une forme innovante d'organisation de développer des actions impactantes à une échelle territoriale élargie répondant à des besoins sociaux au plus près des habitants et AVEC eux.

La Coopération
Romans sur Isère - 26

